



Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
(CALE)

Organisme intermédiaire : GIP de Grigny/ Viry-Châtillon

Requalification des zones d'activité économique : aménagement de la rue de Seine et de la signalétique des ZAE

Ce projet s'inscrit dans l'action menée par la Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne visant à **diffuser de l'innovation** dans le tissu économique **et à redynamiser le développement économique local** en requalifiant les zones d'activités économiques.

Le projet vise d'une part à **requalifier la rue de Seine**, qui relie la gare de Viry-Châtillon à la ZAE des bords de Seine afin de permettre le cheminement des piétons en toute sécurité ainsi que la bonne desserte des activités, et d'autre part à **réaliser une signalétique commune aux ZAE**, y compris au sein de la ZFU de Grigny et Viry-Châtillon.

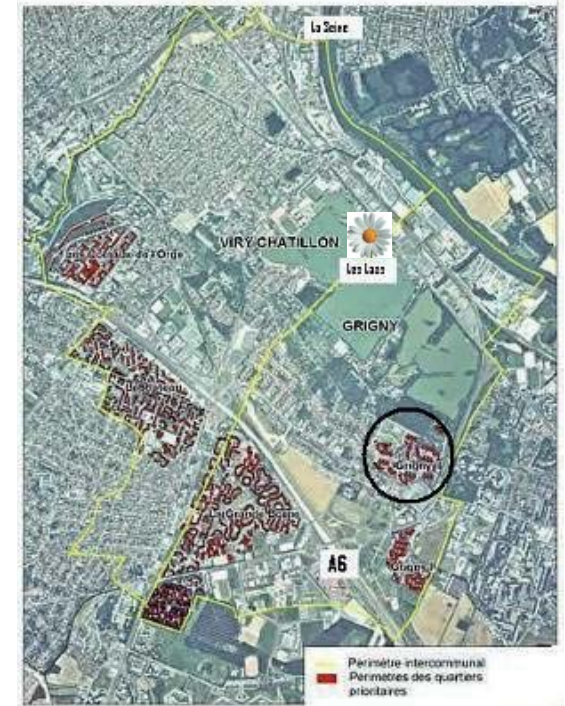
L'objectif est de localiser facilement à l'échelle du territoire les zones d'activités, de trouver rapidement, au sein de chaque zone, l'entreprise ou l'adresse recherchée et d'assurer la sécurité des personnes consultant les informations par l'aménagement d'aires d'informations dédiées.

Les travaux consistent en :

- Réalisation de trottoirs
- Réalisation d'une chaussée
- Réalisation d'un éclairage public performant et sécurisant
- Mise en place de mobilier urbain

La requalification de la rue de Seine, va permettre une meilleure accessibilité entre la gare ferroviaire de Viry-Chatillon et la ZAE en bord de Seine ce qui va permettre de relancer l'attractivité de cette zone. In fine, ce projet permettra d'encourager l'implantation de nouvelles entreprises et activités dans les zones d'activités, et ainsi de **favoriser la création d'emplois qui bénéficieront notamment aux habitants des ZUS** situées en proximité de la ZAE.

TERRITOIRE
Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne
(CALE)

Dates de réalisation

Juin 2013/ décembre 2013

Lieu de réalisation

Grigny et Viry-Châtillon

Financement

Montant total éligible: 323 894,64 €
Montant FEDER: 226 768,33 € (70%)
Conseil général : 32 713, 08 €
CALE : 72 733,23 €

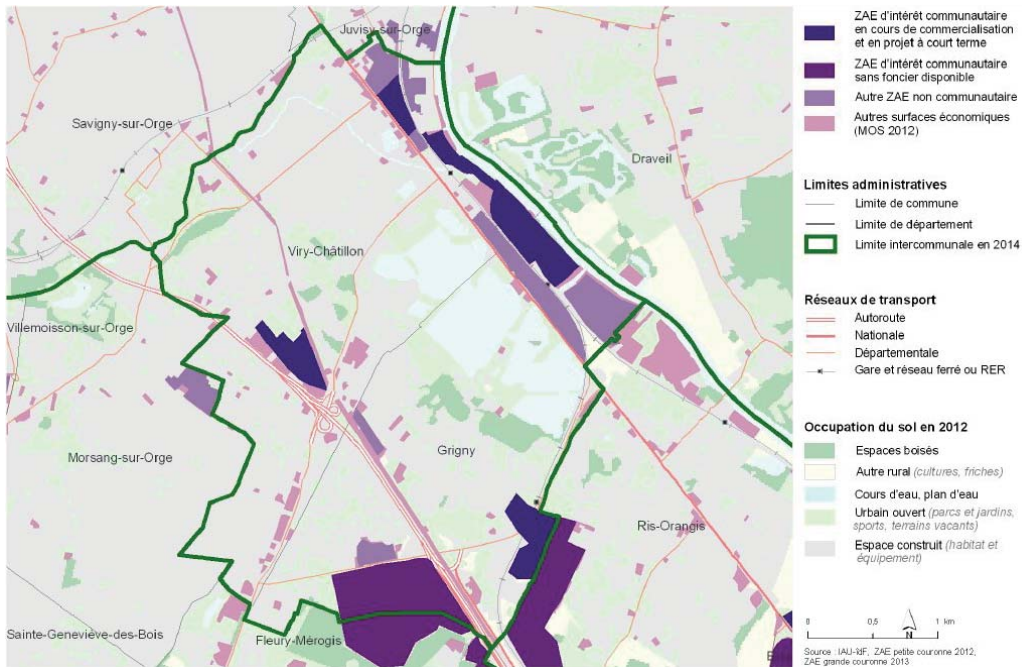




Photo aérienne de la Zone d'activités des Bords de Seine

Source: www.zones-actives.net

Données cartographiques Conditions d'utilisation Signaler une erreur cartographique



Zones d'activités économiques de la CALE en 2012-2013

Source: Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile de France (www.IAU-IDF.fr)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1

Résultat

Nombre d'emplois directs créés : 1

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
52, avenue du Président Kennedy
91 170 VIRY-CHATILLON
Tél : 01.69.84.38.00
www.leslacsdelessonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Sophie MARTIN-DESILE - Chargée des projets FEDER
s.martindesile@leslacsdelessonne.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet « Requalification des zones d'activité économique rue de Seine » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF / Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
(CALE)

Organisme intermédiaire : GIP de Grigny/ Viry-Châtillon

Réseau intégré de développement économique responsable, social et solidaire (RIDERSS)

L'action "Réseau intégré de développement économique responsable, social et solidaire" (RIDERSS) se veut une réponse innovante, à la fois globale, opérationnelle et précise, visant à mieux **exploiter les potentiels de développement du monde économique** en les orientant vers les enjeux territoriaux, autour d'une logique de projet urbain intégré dans ses dimensions économiques, sociales, urbaines et environnementales.

Le FEDER a été mobilisé pour participer au développement de cette **mission innovante autour d'une thématique transversale**, qui vise à créer du lien entre acteurs, notamment économiques, au service du développement économique et de l'emploi sur le territoire des Lacs de l'Essonne.

L'objectif de fond de l'action RIDERSS est d'apporter, en appui sur les compétences propres de l'agglomération et de ses partenaires, une réponse globale permettant d'une part de **dynamiser le tissu économique local**, et d'autre part de **mieux en exploiter les potentiels de développements**. Cela se matérialise autour de trois grands objectifs stratégiques, cadres d'opérations ciblées : 1/Observation et anticipation; 2/Soutien au développement des entreprises; 3/Un développement économique et solidaire au service de la création d'emploi, de l'esprit d'entreprise et de l'Innovation.

Pour ce faire, les missions fonctionnelles du Réseau sont au nombre de six :

- 1/ Mission d'Observation et Prospective - animation d'un réseau d'intervenants pour la collecte de données, mise en place et animation d'un outil, etc.
- 2/ Mission Economie sociale et solidaire - réseau d'entreprises socialement solidaires.
- 3/ Mission Animation & Développement - organisation d'événements et forums, organisation de visites en entreprises, etc. Un Forum de la Réussite Citoyenne a notamment été organisé dans ce cadre en 2011.
- 4/ Mission d'Aide à l'émergence de projets entrepreneuriaux.
- 5/ Mission de valorisation - participation à des salons, actions de communication.
- 6/ Mission Relation-Entreprises (MIRE) - guichet unique entreprises et services adaptés.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne

Dates de réalisation

Juin 2010 /décembre 2013

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne

Financement

Montant total éligible: 831 131,23 €
Montant FEDER: 619 905,02 € (75%)
CALE : 211 226,21 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 3
Nombre de contacts avec les entreprises : 100

Résultat

Nombre de produits technologiques innovants commercialisés : 1
Nombre d'entreprises créées : 30
Nombre d'emplois directs créés : 3



Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
52, avenue du Président Kennedy
91 170 VIRY-CHATILLON
Tél : 01.69.84.38.00
www.leslacsdelessonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Sophie MARTIN-DESILE - Chargée des projets FEDER
s.martindesile@leslacsdelessonne.fr
Yann LEHUEDE - Responsable de la direction d'appui à la création et à l'innovation économique
y.lehuede@leslacsdelessonne.fr



Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr

« Le projet « RIDERSS » est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
(CALE)

Organisme intermédiaire : GIP de Grigny/ Viry-Châtillon

Les nouvelles technologies au service de l'éducation et de l'insertion - MIPOP

La **Maison de l'Innovation Pédagogique et de l'Orientation Professionnelle (MIPOP)** a été créée en avril 2002 sous statut associatif avant de rejoindre les services du GIP Grigny Viry. Sa création correspond à la volonté des acteurs éducatifs de développer une réponse exceptionnelle au caractère lui-même exceptionnel de **l'échec scolaire** et des **difficultés d'insertion socioprofessionnelles** des jeunes de l'agglomération.

La MIPOP a donc pour mission de faire **travailler ensemble des acteurs isolés**, sur des problématiques peu ou pas prises en charge par les acteurs de droit commun, et pour porter des projets dont la nécessité est validée par les partenaires mais qu'aucune structure ne peut porter, en particulier à une échelle intercommunale. Une de ces problématiques est la **lutte contre la fracture numérique et la mobilisation des TIC pour innover sur les questions éducatives et d'insertion**. C'est sur ce volet de l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication de la MIPOP que le FEDER a été mobilisé, avec pour objectif de **mobiliser et de développer les TIC au service de la réussite scolaire et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes du territoire**.

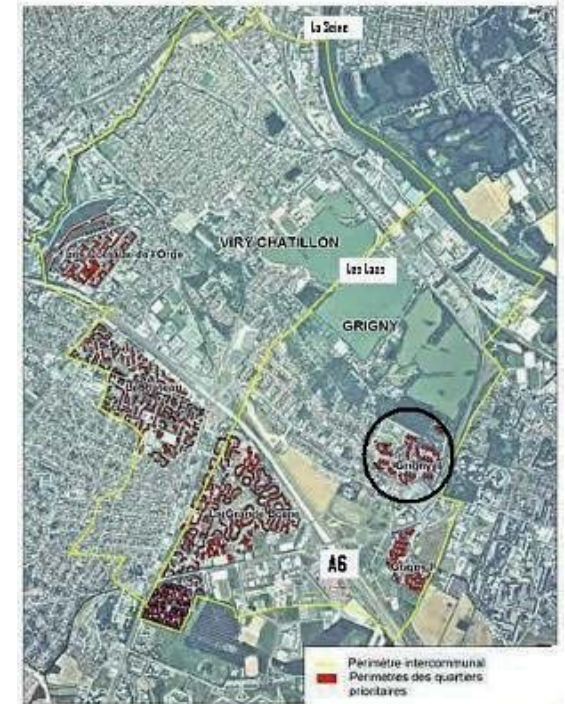
Le concept de ce projet est de réunir à partir d'une **plate-forme unique et accessible** de très nombreuses **ressources en ligne** sur les **questions éducatives** (notamment sur l'orientation et le parcours scolaire, les questions éducatives, la parentalité, l'animation, le soutien scolaire, etc.) et de **formation** à destination des parents, professionnels de l'éducation et jeunes.

Ce **portail éducatif local** s'accompagne d'un **maillage territorial d'une offre d'outils numériques d'autoformation** et de **sessions d'accompagnements vers les TIC**, à destination :

- Des enfants et jeunes scolarisés en éducation prioritaire,
- Des jeunes et adultes en difficulté d'insertion.

Cette plate-forme a été conçue de manière partenariale afin d'y associer les acteurs locaux. Elle a été réalisée en lien avec les acteurs numériques du territoire.

TERRITOIRE
Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne



Maître d'ouvrage

GIP de Grigny/ Viry-Châtillon

Dates de réalisation

Janvier 2011/ décembre 2013

Lieu de réalisation

Grigny / Viry-Châtillon

Financement

Montant total éligible: 173 405,37 €

Montant FEDER : 137 957 € (80%)

GIP : 35 448,37 €





La MIPOP située sur les Coteaux de l'Orge (*)



Initiation au numérique dès la maternelle (*)

LA MIPOP

Maison de l'innovation Pédagogique et de l'Orientation Professionnelle



La MIPOP Info-Médias Les Classiques CLAR WIKIO Auto-formation Formation CLAS

Progresser en informatique

Les ressources en ligne
Mediaplus



[accéder à cette ressource](#)

Plateforme d'autoformation spécialisée en micro-informatique et plus particulièrement en bureautique pour débutant ou confirmé. En savoir plus sur cette ressource
Smartcanal



[accéder à cette ressource](#)

Ressource basée sur l'apprentissage de la bureautique (traitement de texte, tableur, présentations) via des animations visuelles et sonores. En savoir plus sur cette ressource
Vodoclic



Ressource de formation en informatique balayant un large éventail de compétences à acquérir de la bureautique aux e-mails en passant par le traitement des photos.

[accéder à cette ressource](#)



Page « progresser en informatique » du site Internet de la MIPOP

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations réalisées en matière d'accessibilité TIC : 1
 Nombre de projets en matière d'accessibilité aux services publics : 1
 Nombre d'action d'accompagnement et formation : 3
 Nombre d'actions de communication pour publics éloignés : 3

Résultat

Nombre de partenaires mobilisés en réseau : 25
 Nombre de participants adultes : 450
 Nombre de participants jeunes : 500

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
 52, avenue du Président Kennedy
 91 170 VIRY-CHATILLON
 Tél : 01.69.84.38.00
www.leslacsdelessonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Sophie MARTIN-DESILE - Chargée des projets FEDER
s.martindesile@leslacsdelessonne.fr
 Franck MANSIER - Secrétaire général du GIP
franck.mansier@gipgrignyviry.fr



Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr

(*) Le projet « Nouvelles technologies au service de l'éducation et de l'insertion - MIPOP » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF / Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne/GIP – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
(CALE)

Organisme intermédiaire : GIP de Grigny/ Viry-Châtillon

Développement du multimédia à Grigny

Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement et de développement d'espaces publics numériques de la Ville de Grigny.

Il s'agit de **restructurer et aménager trois salles informatiques** sur la commune et de **développer leur activité**, afin d'**améliorer et faciliter l'accès aux nouvelles technologies au plus grand nombre et à tous les publics**. Ces services de proximité sont des lieux d'échanges, de convivialité, de formation et des lieux-ressources pour l'émergence de projets multimédias. Ils sont gérés par des agents permanents qualifiés (création d'emplois d'animateur TIC) pour l'accueil individuel et l'animation de groupes dans le domaine des TIC. Ils mettent en place de **nombreuses actions, en partenariat avec les écoles, acteurs institutionnels et associatifs du territoire** (ateliers d'initiation, communication, sensibilisation, animation, formation, etc.)

Ce projet comporte **un volet éducatif innovant**, alliant de l'accompagnement à la scolarité et du multimédia, sous la forme d'ateliers informatiques ludiques et éducatifs, sur des temps scolaires et périscolaires. L'échec scolaire est en effet une réalité à Grigny, or la demande concernant les activités multimédias est en forte croissance dans le système éducatif français. Il est donc nécessaire de lutter **contre une fracture numérique naissante au sein des écoles** et la ville souhaite, à travers ce projet, se donner les moyens de lutter efficacement contre cette problématique. Pour ce faire, **une collaboration théorique et technique entre les acteurs éducatifs et ceux de l'accès public à internet et au multimédia de la ville est mise en place** : échange de pratiques et travail en réseau des animateurs TIC et des responsables des écoles; accompagnement des professeurs dans la mise en place et le passage du Brevet Informatique et Internet; mise en place d'actions éducatives transversales entre les écoles et les EPNG de la ville; etc.

Par ailleurs, les divers ateliers d'initiations informatiques et d'insertion ont aussi permis à certains usagers une **remise à niveau dans le cadre de la recherche d'emploi**, le recrutement (CDD, CDI) ou l'obtention d'un diplôme de compétences informatiques (PIM) reconnu à l'échelle nationale.

A la fin de l'année 2014, ce projet a dépassé ses objectifs: près de 30 000 personnes accueillies dans les espaces numériques depuis 2011 et 800 inscrits.



Maître d'ouvrage

Commune de Grigny

Dates de réalisation

Janvier 2011/ décembre 2013

Lieu de réalisation

Ville de Grigny

Financement

Montant total éligible: 351 035 €
Montant FEDER: 280 828 € (80%)
Commune de Grigny: 70 207 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations réalisées en matière d'accessibilité aux TIC : 1

Nombre de projets réalisés en matière d'accessibilité aux équipements de service public : 1

Nombre de personnes intégrées dans les circuits économiques et sociaux : 200

Nombre de personnes bénéficiant d'une amélioration des actions de formation et d'éducation : 200

Nombre d'actions prévues pour lutter contre la fracture numérique qui existe sur le territoire : 5

Résultat

Fréquentation des services TIC mis en œuvre (en pourcentage) : 100

Nombre d'utilisateurs inscrits dans le cadre des EPNG : 500

Nombre d'acteurs locaux impliqués (associations, organismes, services municipaux, entreprises...): 30



Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
52, avenue du Président Kennedy
91 170 VIRY-CHATILLON
Tél : 01.69.84.38.00
www.leslacsdelessonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Sophie MARTIN-DESILE - Chargée des projets FEDER
s.martindesile@leslacsdelessonne.fr
Muriel LESPERON - Responsable de projet
muriel.lesperon@grigny91.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet « Développement du multimedia à Grigny » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF / Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
(CALE)

Organisme intermédiaire : GIP de Grigny/ Viry-Châtillon

Restauration Œuvres d'Art PRU Grande Borne

Ce projet s'inscrit **dans le cadre du grand projet de rénovation urbaine de la cité de la Grande Borne à Grigny**, qui vise un double objectif: ouvrir la Grande Borne sur le reste de la ville, notamment sur la ZAC Centre-ville de Grigny, et désenclaver les différents secteurs de résidence, naturellement tournés au repli sur eux-mêmes par leur forme caractéristique. Or l'une des spécificités de cette cité est que son bâti a été **conçu en relation avec des œuvres d'art qui émaillent la cité**. Il s'agit là d'une intention forte de l'architecte qui associa systématiquement les artistes tout au long du projet.

Dans l'esprit de ses concepteurs, ces œuvres d'art, sculptures ou fresques (en réalité des mosaïques), ont à la fois une vocation utilitaire (certaines sculptures servent de jeux pour enfant, comme le Serpent des Radars ou le Gulliver de l'Œuf), ornementale (fresques) ou symbolique (comme la matérialisation du méridien de Grigny au Méridien ou de la course du soleil aux Solstices. Conçue en osmose avec le cadre bâti, participant de l'ambiance propre à chaque secteur par son dialogue avec les masses qui l'entourent, généralement magnifiée, **l'œuvre d'art est une composante essentielle de cette "charge poétique, mystérieuse et indicible" qui a été imprimée à la Grande Borne.**

Or, au fil des reprises des façades et des pignons (réfection de l'isolation notamment), la plupart des fresques sont aujourd'hui recouvertes : désormais invisibles, elles demeurent paradoxalement bien protégées en attendant un hypothétique retour à la lumière. Le FEDER a donc été mobilisé pour participer à une **vaste opération de rénovation participative de ce patrimoine culturel du territoire:**

- Restauration ou la reconstitution d'œuvres d'art créées en même temps que le quartier, participant à l'amélioration du cadre de vie et au changement d'image,
- Mobilisation de chantiers d'insertion dans le cadre du PLIE avec un encadrement pédagogique du Centre de Formation et de Professionnalisation,
- Participation des habitants aux expositions et événements autour de la réhabilitation de ces œuvres d'art et une appropriation du patrimoine urbain.



Maître d'ouvrage

Commune de Grigny

Dates de réalisation

Juillet 2008/ juillet 2013

Lieu de réalisation

Commune de Grigny - Quartier PRU de la Grande Borne

Financement

Montant total éligible: 105 973 €

Montant FEDER: 52 986 € (50%)

Commune de Grigny: 52 986 €





L'Obélisque ()*



Les pots à tabac ()*



Le bord de mer ()*

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de projets réalisés en matière d'accessibilité aux équipements de service public : 1

Nombre de projets améliorant l'attractivité des villes sur le plan culturel et environnement naturel : 1

Nombre œuvres d'art concernées : 9

Résultat

Nombre de personnes en formation professionnelle : 30

Nombre de sorties positives : 50 %

Nombre d'habitant ayant participé aux expositions et évènements concernant les œuvres d'art : 1400

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
52, avenue du Président Kennedy
91 170 VIRY-CHATILLON
Tél : 01.69.84.38.00
www.leslacsdelessonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Sophie MARTIN-DESILE - Chargée des projets FEDER
s.martindesile@leslacsdelessonne.fr
Muriel LESPERON - Responsable de projet
muriel.lesperon@grigny91.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Ce projet « Restauration œuvre d'art PRU Grande Borne » est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF / Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite. Photos extraites de l'ouvrage ART BORNE de Gérard BINSE (gerard.binse@gmail.com)

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Communauté d'agglomération des Lacs de l'Es-
sonne (CALE)

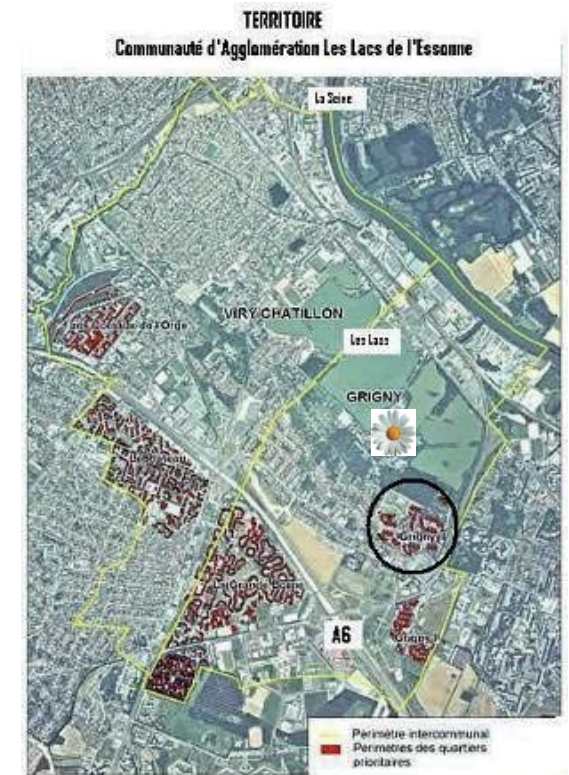
Acquisition des locaux du Centre de Formation de l'Es- sonne

Le projet consiste en la **relocalisation pérenne du Centre de formation de l'Essonne dans des locaux de formation propres à l'association**, sur un seul site à égale distance des grands quartiers populaires de Grigny (Tuileries-Sablons dans la ZUS de Grigny 2 et la Grande Borne). La construction de ces locaux dont l'association est maître d'ouvrage (2000m² de plancher) fait l'objet d'un permis de construire dans la ZAC centre de Grigny en entrée de ville remarquablement desservi par l'échangeur sur A6 (sens Province-Paris). Elle est confiée à la SCI CONDORCET.

Le projet vise à pérenniser et développer une activité de promotion sociale majeure au travers de **formations sur des métiers en tension bénéficiant à un public demandeur d'emploi**, accueilli par le centre en formation initiale (soit 15 % des effectifs formés) ou déjà employé mais souhaitant une réorientation professionnelle, accueilli par le centre en formation continue (soit 85 % des effectifs formés). Aujourd'hui, le centre forme en effet 356 étudiants préparant un diplôme d'État et 370 autres (venant de 77 établissements) bénéficiant de la formation continue.

Le projet s'inscrit pleinement dans deux des principaux axes stratégiques définis par le territoire en matière de développement social et urbain : **développer l'employabilité des publics les plus éloignés de l'emploi et favoriser des parcours ascendants**.

Au travers du soutien à l'acquisition d'une partie de bâtiment permettant d'héberger et de développer la formation continue vers les métiers sociaux de proximité, l'aide du FEDER va permettre de **développer les actions du centre visant un public majoritairement demandeur d'emploi et de salariés réorientés vers un nouvel emploi, originaire d'un territoire situé en ZUS pour une large part** et dans la nouvelle géographie prioritaire.



Maître d'ouvrage

Centre de Formation de l'Essonne

Dates de réalisation

Décembre 2013 / décembre 2014

Lieu de réalisation

Commune de Grigny, à égale distance entre les
grands quartiers populaires de la ville

Financement

Montant total éligible: 4 139 754 €
Montant FEDER sollicité: 699 475 € (17%)
Autres co-financeurs: maître d'ouvrage, Conseil régional, Conseil général



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations relatives au soutien et au développement du secteur de l'économie sociale et solidaire : 1

Nombre de personnes formées : 50

Résultat

Taux de recrutement des habitants en ZUS sur les emplois créés par les investissements du PO : 50%

Taux de diplômés : 100%

Taux de sortie positive et d'accès emplois : 95%

Taux de personnes formées issues de ZUS : 10%



Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
52, avenue du Président Kennedy
91 170 VIRY-CHATILLON
Tél : 01.69.84.38.00
www.leslacsdelessonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Sophie MARTIN-DESILE - Chargée des projets FEDER
s.martindesile@leslacsdelessonne.fr
José DE CONSTANTINO - Centre de formation de l'Essonne
j.de.constantino@cfe-fr.org

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet « Acquisition de locaux du Centre de formation de l'Essonne » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF / Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
(CALE)

Organisme intermédiaire : GIP de Grigny/ Viry-Châtillon

Requalification des zones d'activités économiques — Création d'une nouvelle voirie dans la ZAE Kennedy - Martin Luther King

Ce projet s'inscrit dans le **programme d'actions de la Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne pour la requalification des ZAE**. La requalification de la ZAE Kennedy constitue une priorité et est la plus avancée.

L'objet de ce projet est la **création d'une nouvelle voie qui permettra de desservir les parcelles du lotissement correspondant à la première tranche de la requalification de la ZAE Kennedy**. Cette réalisation constitue le premier tronçon d'une voirie devant faire une boucle à l'intérieur de la Zone. La réalisation de la deuxième partie de la voie est conditionnée par le devenir des emprises actuellement occupées par l'entreprise Gimastock et le terrain ex Est Alu.

Il s'agit dans cette première étape de la réalisation d'une voie perpendiculaire à l'Avenue Kennedy avec création d'un rond point permettant le retournement des poids lourds.

Ainsi, **avec le soutien du FEDER, la Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne pourra travailler à la réalisation de différents objectifs**, qui sont **contribuer à la revalorisation de l'image de son territoire, favoriser la bonne intégration des ZAE dans le milieu urbain, encourager et faciliter l'installation de nouvelles entreprises, valoriser des fonciers existants** pour accueillir des investissements immobiliers nouveaux, mais également **sécuriser la circulation et valoriser les liaisons douces**.



Maître d'ouvrage

Communauté d'Agglomération
des Lacs de l'Essonne (CALE)

Dates de réalisation

Janvier 2009 / juin 2010

Lieu de réalisation

Viry-Châtillon, ZAE Kennedy

Financement

Montant total éligible : 936 969,58 €
Montant FEDER : 437 845,88 € (46,73%)



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1

Résultat

Nombre d'entreprises créées sur les territoires de projets : 1
Nombre d'emplois directs créés : 1

Impact

Baisse du taux de chômage dans les Zones Urbaines Sensibles (Hommes et Femmes) (en pourcentage) : -1

Etat initial du projet (*)



Travaux de réalisation du projet (*)

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
52, avenue du Président Kennedy
91 170 VIRY-CHATILLON
Tél : 01.69.84.38.00
www.leslacsdelessonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Sophie MARTIN-DESILE - Chargée des projets FEDER
s.martindesile@leslacsdelessonne.fr
Franck MANSIER - Secrétaire général du GIP
franck.mansier@gipgrignyviry.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



péenne.



« La création d'une nouvelle voirie dans la ZAE Kennedy est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
(CALE)

Organisme intermédiaire : GIP de Grigny/ Viry-Châtillon

Développement territorial et réseaux d'entreprises

Dans le cadre de l'accompagnement des entreprises par le service économique de la CALE, de fortes demandes ont émergé. **Faciliter et développer les échanges entre les chefs d'entreprise** est une nécessité, qui passe par la **création et l'animation d'un réseau** de partage et d'échange visant à créer des conditions favorables au développement de l'activité économique et de l'emploi sur le territoire. La CCI souhaite apporter un soutien concret à cette ambition, en proposant et en assurant la maîtrise d'un plan d'actions à destination première des entreprises de la CALE.

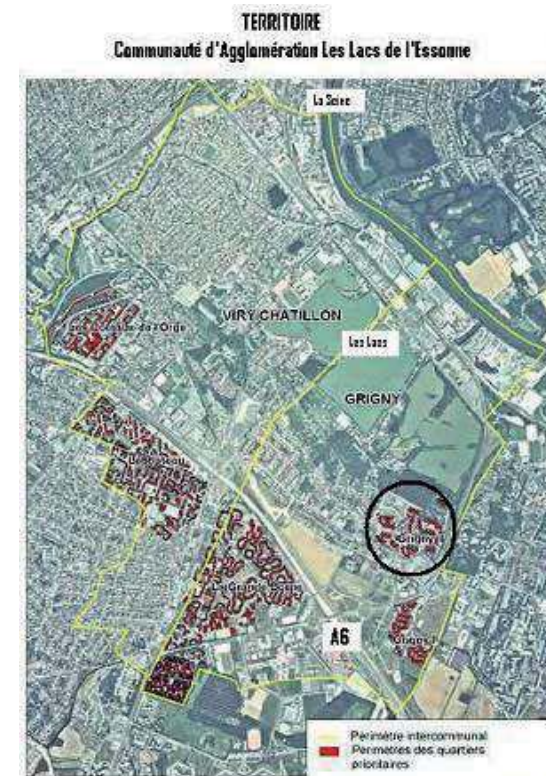
Ce projet a plusieurs objectifs :

- Valoriser auprès des chefs d'entreprise les actions de la CCI Essonne retenues dans le cadre du programme FEDER In' Europe ;
- Faciliter l'accès à cette offre de services par l'identification d'un conseiller territorial - référent CCI- qui sera l'interface entre les entreprises, les services de la CCI et la CALE, et assurera le suivi des demandes ;
- Renforcer, en partenariat avec la CALE, l'animation du territoire et le maillage de ses acteurs économiques ;
- Promouvoir l'image des entreprises membres du territoire ;
- Rompre l'isolement des chefs d'entreprise, créer un réseau d'affaires ;
- Progresser par le partage d'expériences et de moyens en faisant jouer les complémentarités techniques, commerciales et organisationnelles d'entreprises de différents secteurs, tailles et métiers.

Le **FEDER** apporte son soutien, dans le cadre de ce projet, à des actions visant à structurer la dynamique économique et renforcer l'attractivité du territoire.

Ce projet contient trois axes :

- Prospection et suivi des entreprises ciblées pour les actions de la CCI ;
- Soutien au réseau de partage et de développement d'activité constitué par la CALE ;
- Mise en place d'un comité de pilotage entre les acteurs.



Maître d'ouvrage

Chambre de Commerce et d'Industrie
(CCI) de l'Essonne

Dates de réalisation

Avril 2009 / décembre 2011

Lieu de réalisation

L'ensemble du territoire du PUI de la CALE

Financement

Montant total éligible : 185 870 €
Montant FEDER : 86 430 € (46,50 %)
CALE : 99 440 €





Rencontre des acteurs économiques du territoire (*)



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1
 Nombre d'entreprises démarchées rencontrées (sur 3 ans) : 130

Résultat

Nombre d'entreprises adhérentes au réseau : 15

Impact

Nombre d'emplois induits dans les entreprises rencontrées suite à l'action RPDA réalisée par la CCI Essonne : 12

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
 52, avenue du Président Kennedy
 91 170 VIRY-CHATILLON
 Tél : 01.69.84.38.00
www.leslacsdelessonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Sophie MARTIN-DESILE - Chargée des projets FEDER
s.martindesile@leslacsdelessonne.fr
 Franck MANSIER - Secrétaire général du GIP
franck.mansier@gipgrignyviry.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet de développement territorial et de réseaux d'entreprises est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos : Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne - toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
(CALE)

Organisme intermédiaire : GIP de Grigny/ Viry-Châtillon

Maison des Enfants et de la Nature (MEN) : éducation et sensibilisation au développement durable

Le territoire de Grigny dispose d'un **patrimoine naturel exceptionnel** qui représente une opportunité pour sensibiliser et informer des populations fragilisées, souvent en décrochage social et peu réactives aux enjeux du développement durable. Le projet **pôle découvertes, de formations et d'intégration sociale**, complète les efforts et la dynamique de **préservation de la biodiversité et d'éducation environnementale** de la commune.

La Maison des Enfants et de la Nature participe de façon complémentaire à la **prévention de la délinquance juvénile et à l'égalité des chances** pour le jeune public. La conception de ce projet comme pôle tant de découverte que d'intégration sociale contribue à l'appropriation par la population de nouvelles pratiques sociales, respectueuses de l'environnement. Il favorise aussi, par son activité, **l'insertion par l'emploi**.

Ce projet vise tant à mettre en valeur et protéger un patrimoine qu'à former des citoyens aptes à affronter les enjeux du XXIème siècle. Elle a vocation à être un lieu ressources pour toutes les structures d'accueil d'enfants et pour les partenaires qui interviennent auprès de ce public, qu'elle vise à mettre en réseau. Le projet éducatif mis en œuvre avec la MEN s'articule autour du triptyque suivant : **éducation à l'environnement naturel, éducation à l'environnement urbain et éducation à la citoyenneté**.

Le soutien du **FEDER** permettra d'inscrire les enfants et, à travers eux, la population des quartiers dans une logique de **développement urbain durable** en les aidant à connaître et en les incitant à préserver et respecter leur environnement, cela en privilégiant une démarche participative.



Maître d'ouvrage

Ville de Grigny

Dates de réalisation

Janvier 2009 / décembre 2011

Lieu de réalisation

Ville de Grigny

Financement

Montant total éligible : 1 322 383,67 €
Montant FEDER : 467 727,10 € (35,37 %)



Les animaux de la ferme (*)



Plantation de vignes (*)



Accueil des classes nature (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de classes accueillies : 105
Nombre de participations aux forums métiers : 3
Nombre de séjours de sensibilisation à l'environnement : 20

Résultat

Nombre d'enfants sensibilisés à l'environnement lors des classes de ville : 2 625
Nombre d'enfants sensibilisés à l'environnement lors d'un accueil en centre de loisirs : 21 000
Nombre de collégiens informés sur les métiers de l'environnement : 700
Nombre d'enfants ou adolescents accueillis lors de séjours : 400

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
52, avenue du Président Kennedy
91 170 VIRY-CHATILLON
Tél : 01.69.84.38.00
www.leslacsdelessonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Sophie MARTIN-DESILE - Chargée des projets FEDER
s.martindesile@leslacsdelessonne.fr
Franck MANSIER - Secrétaire général du GIP
franck.mansier@gipgrignyvirvy.fr

Anne BROCHOT - Directrice de la Maison des Enfants et de la Nature
01.69.43.21.45
anne.brochot@grigny91.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La Maison des Enfants et de la Nature est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos : Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne - toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
(CALE)

Organisme intermédiaire : GIP de Grigny/ Viry-Châtillon

Maison de la nature du Clotay

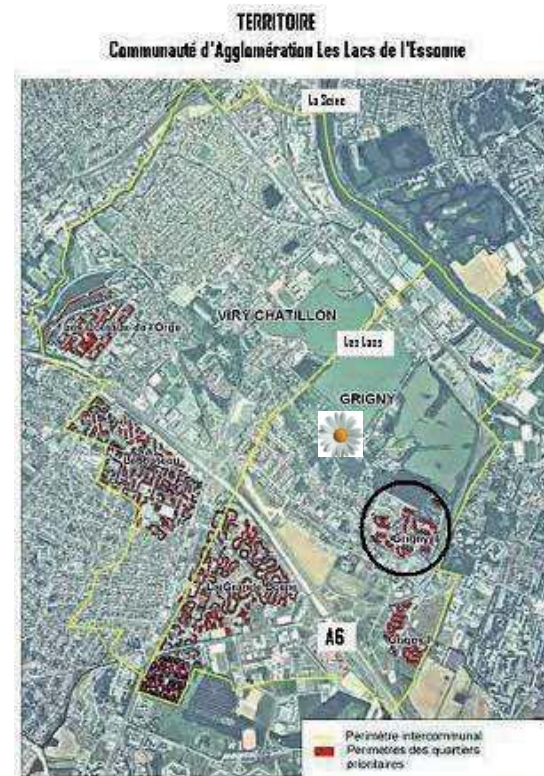
Le territoire de Grigny dispose d'un **patrimoine naturel exceptionnel** constitué entre autres de 8 plans d'eau formant un ensemble de près de 100 hectares, renforcé par la présence de la Seine et de nombreux espaces verts. Ce contexte environnemental représente une opportunité réelle pour sensibiliser et informer des populations fragilisées et souvent en décrochage social et peu réactives aux enjeux du développement durable.

En lien avec le projet « Maison des Enfants et de la Nature » (MEN), la création de la Maison de la nature du Clotay s'inscrit dans le cadre de la constitution d'un **pôle « découvertes, formations et intégration sociale »** afin de compléter les efforts entrepris par la Ville en matière de préservation à la biodiversité et à l'éducation environnementale participant ainsi aux objectifs fixés par l'Union européenne dans le domaine du développement urbain durable. Par ces deux pôles, l'action présentée ici complète celle de la MEN en s'adressant aussi à un public non couvert par cette dernière, s'articulant ainsi autour d'une dynamique de réseau.

Ainsi, le projet de Maison de la Nature du Clotay aura plusieurs impacts sur :

- L'**environnement** : revalorisation du territoire et de son fort potentiel environnemental ;
- L'**emploi** : pérennisation d'emplois durables administratifs et d'animateurs spécialisés à l'éducation à l'environnement ;
- L'**égalité des chances** : valorisation d'une démarche citoyenne de développement durable et de sensibilisation à la préservation de la biodiversité offert au public du territoire ;
- La **lutte contre les discriminations** : approche éducative qui sensibilise à l'environnement sans distinction de sexe ou de différence de couches sociales.

Le soutien du **FEDER** participera à la structuration du territoire en le dotant de deux entités, dont la Maison de la nature du Clotay, spécialisées dans la sensibilisation, la diffusion d'information en matière de **développement urbain durable**, cela, tout en privilégiant une **démarche participative**.



Maître d'ouvrage

Ville de Grigny

Dates de réalisation

Janvier 2009 / décembre 2011

Lieu de réalisation

Ville de Grigny

Financement

Montant total éligible : 178 056 €
Montant FEDER : 84 000 € (47,18 %)
Communes de Grigny : 94 056 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de formations mises en place : 10

Nombre d'actions de sensibilisation à l'environnement : 15

Nombre de participations à des manifestations locales de sensibilisation à l'environnement : 15

Résultat

Nombre de m² d'espaces verts créés ou valorisés : 29 023

Nombre de personnes sensibilisées à l'environnement lors de manifestations locales : 27 000

Nombre de personnes sensibilisées lors de formations : 240

Création d'un site internet et maintien de l'activité : 1



Fête de la nature (*)



Mare pédagogique (*)

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne

52, avenue du Président Kennedy

91 170 VIRY-CHATILLON

Tél : 01.69.84.38.00

www.leslacsdelessonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Sophie MARTIN-DESILE - Chargée des projets FEDER

s.martindesile@leslacsdelessonne.fr

Franck MANSIER - Secrétaire général du GIP

franck.mansier@gipgrignyviry.fr

Anne BROCHOT - Directrice de la Maison

des Enfants et de la Nature

01.69.43.21.45

anne.brochot@grigny91.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



Page de garde du site MEN (*)





Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne

Organisme intermédiaire : GIP de Grigny/ Viry-Châtillon

Réhabilitation du centre social Pablo Picasso

Le **centre social Pablo Picasso** est situé au cœur des quatre secteurs de Grigny 2 les plus en difficultés (Surcouf, Sablons, Lavoisier et Rodin). Cet équipement, ancien et vétuste, ne répondait plus, en termes d'aménagement et de configuration des locaux, aux besoins de la population, des acteurs associatifs et des professionnels.

L'enjeu de l'adaptation de la structure s'imposait donc, pour **répondre aux besoins des habitants** du quartier de Grigny 2 et des associations intervenantes. Il s'agissait également de mettre en œuvre, au sein de cet équipement, des actions visant à la promotion de l'égalité des chances et à favoriser l'accès des populations aux nouvelles technologies et aux services publics.

L'intervention du **FEDER** a donc permis une **meilleure structuration du territoire** de la Communauté d'agglomération en termes d'équipements socioculturels puisque le centre Pablo Picasso se compose de plusieurs entités autonomes : **un espace associatif, une maison de quartier et une bibliothèque.**

Ce projet se décline en quatre étapes :

- Agrandissement de 180 m² destiné à recevoir la bibliothèque, sur la dalle du parking existant, accolée au bâtiment de la salle polyvalente ; cette extension a été réalisée en structure légère (ossature principale bois en élévation et toiture) ;
- Création d'une salle multimédia ;
- Réhabilitation de la grande salle polyvalente d'une surface de 215 m² : peinture, sols, plafonds, équipements techniques, renforcement de l'isolation thermique et phonique par remplacement des parois extérieures ;
- Réhabilitation et réaménagement de l'intégralité des salles d'activités : peinture, sols et plafonds.



Maître d'ouvrage

Ville de Grigny

Dates de réalisation

Janvier 2007 / juin 2010

Lieu de réalisation

Grigny

Financement

Montant total éligible : 1 749 093,65 €
Montant FEDER : 243 458 € (13,92 %)
 Conseil régional : 372 867,25 €
 Conseil général de l'Essonne : 669 459,89 €
 Commune de Grigny : 239 048,51 €
 CAF : 189 655 €
 DRAC : 34 605 €





Locaux du Centre social Pablo Picasso (*)



Atelier prévention des dangers domestiques (*)



Bibliothèque du Centre social Pablo Picasso (*)



Action de communication « Semaine de l'Europe » (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

- Nombre de projets améliorant l'attractivité des villes sur le plan culturel et en lien avec l'environnement naturel : 1
- Nombre de m² créés mis à la disposition des habitants : 180 m²
- Nombre de m² réhabilités mis à la disposition des habitants et des associations : 800 m²
- Fréquentation des équipements culturels : + 5%
- Nombre de personnes accueillies par an : 500
- Participation des femmes : 80%
- Taux d'évolution population du territoire/ population francilienne : +1%

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
52, avenue du Président Kennedy
91 170 VIRY-CHATILLON
Tél : 01.69.84.38.00
www.leslacsdelessonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Sophie MARTIN-DESILE - Chargée des projets FEDER
s.martindesile@leslacsdelessonne.fr
Franck MANSIER - Secrétaire général du GIP
franck.mansier@gipgrignyviry.fr
Idir CHABANE—Responsable du Centre Social Pablo Picasso
01.69.06.82.51
idir.chabane@grigny91.fr

Ville de Grigny
19, route de Corbeil - GRIGNY
Tél : 01.69.02.53.53
Site : www.grigny91.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La réhabilitation du centre social Pablo Picasso est cofinancée par en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

l'Union européenne. L'Europe s'engage



Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
(CALE)

Organisme intermédiaire : GIP de Grigny/ Viry-Châtillon

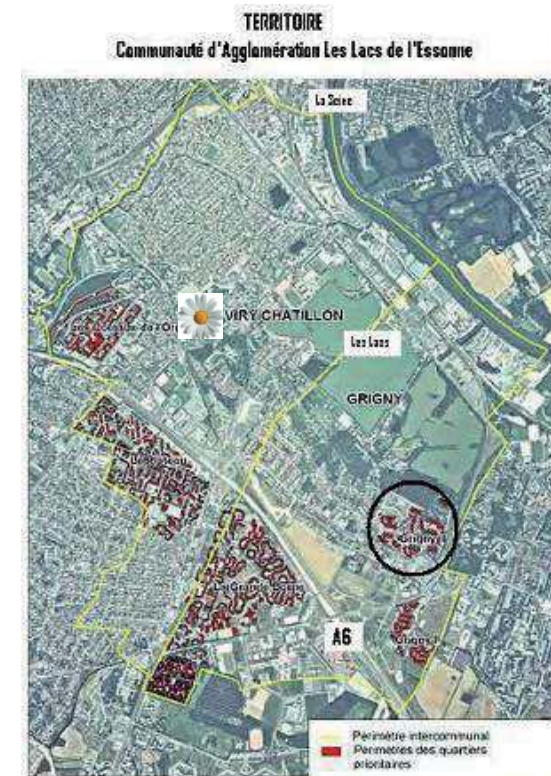
Développement des E-services et de l'E-administration

Le projet de développement des e-services et de l'e-administration fait partie d'une démarche de **modernisation** et **d'amélioration technique des performances** de l'administration, pour les usagers comme pour les agents.

Le soutien du **FEDER** permet à la collectivité des Lacs de l'Essonne d'équiper l'ensemble des bâtiments des technologies radio. Le projet consiste notamment en :

- La création de **points d'accès Wifi gratuits** répartis sur le territoire dans le cadre de la réglementation en vigueur.
- Le développement de **l'e-administration**, avec la création d'un portail offrant un accueil permettant d'accéder aux différents services publics locaux ou nationaux et de réaliser les démarches administratives.
- Créer un **guichet unique**, dans différents bâtiments administratifs, auprès duquel les administrés pourront effectuer toutes leurs démarches administratives.
- **Accompagner les personnes en difficulté** dans l'utilisation des services numériques pour les aider à effectuer leurs démarches.

Ces avancées technologiques ont pour objectif d'améliorer les services et applications offerts à la population, mais aussi de **réduire la fracture numérique** du territoire, en facilitant l'accès aux infrastructures et aux données administratives.



Maître d'ouvrage

Ville de Viry-Châtillon

Dates de réalisation

Janvier 2009 / avril 2013

Lieu de réalisation

Viry-Châtillon

Financement

Montant total éligible : 150 000,00 €

Montant FEDER : 75 000,00 € (50%)

Viry-Châtillon: 75 000,00 (50%)



Bibliothèques et Ludothèque de Viry-Chatillon

Accueil

INFOS PRATIQUES SERVICES EN LIGNE UNIVERS NUMÉRIQUES ANIMATIONS AIDE CONTACTEZ-NOUS

Mon compte

Numéro de carte :
Mot de passe :
Se connecter

AGENDA

MARS

l	m	m	j	v	s	d
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

COUPS DE COEUR

"Les Racines du ciel" de Romain Gary
Une vision grandiose et touchante de la défense de la nature, prix Goncourt en 1956.

je cherche, je trouve

Recherche avancée

Catalogue des bibliothèques et de la ludo-bibliothèque de Viry-Chatillon

LE CLUB ROULETABILLE
Régulièrement des amateurs de polar se rencontrent pour partager leur passion

Portail « médiathèque » ouvert aux usagers pour la réservation et la consultation d'ouvrages (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations réalisées en matière d'accessibilité aux TIC : 5
 Nombre de projets réalisés en matière d'accessibilité aux équipements de service public : 3
 Nombre de projets améliorant l'attractivité des villes sur le plan culturel et environnement naturel : 2
 Augmentation des services en ligne (nombre) : 3
 Performance du réseau (débit atteint en Mb) : 120
 Nombre de points d'accès WIFI gratuits : 21

Résultat

Fréquentation des services TIC mis en œuvre : 10%

Impact

Taux d'évolution de la population du territoire du projet par rapport à la population francilienne : 1

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne
 52, avenue du Président Kennedy
 91 170 VIRY-CHATILLON
 Tél : 01.69.84.38.00
www.leslacsdelessonne.fr

Contacts (chef de file/MO)

Sophie MARTIN-DESILE - Chargée des projets FEDER
s.martindesile@leslacsdelessonne.fr
 Salima NIAL - Directrice des finances
s.nial@viry-chatillon.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le développement des E-services et E-administration est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Communauté d'agglomération de Plaine Commune
(CAPC)

Valorisation du territoire par une économie sociale et solidaire de son patrimoine

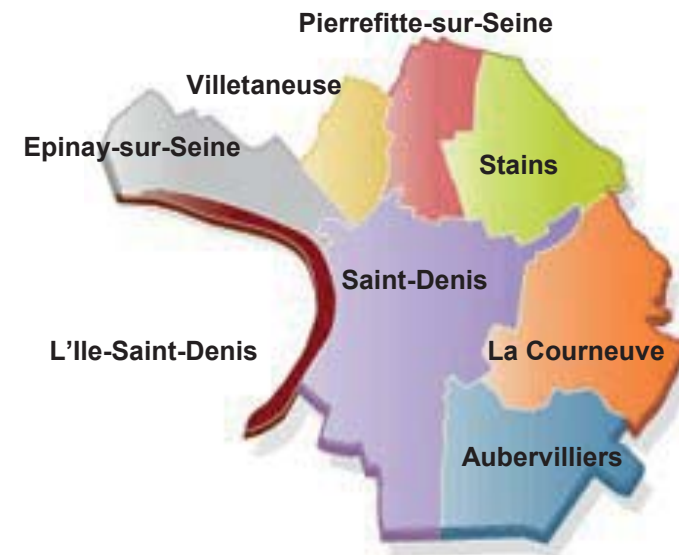
L'action consiste en une **mise en visibilité des différents sites touristiques et patrimoniaux du territoire de Plaine Commune** par une signalétique touristique adaptée. L'identification des richesses du territoire intercommunal constitue en effet l'un des dix axes de développement du schéma touristique communautaire. Or la signalétique touristique est un des supports permettant cette identification, et contribue ainsi à l'amélioration de l'image du territoire tant auprès des habitants, des salariés que des touristes.

Au niveau opérationnel, il s'agit de concevoir, réaliser et implanter le mobilier nécessaire pour adapter la signalétique, **sur plusieurs parcours** :

- la mise en place de la signalétique générale par l'installation des bornes d'information patrimoniale JC Decaux,
- la création d'un système de points nodaux dans certains endroits stratégiques de la communauté,
- la création d'un itinéraire sur le parcours de bus de la ligne 253,
- l'amélioration du parcours historique de Saint-Denis, déjà existant.

Ces espaces, dont l'office du tourisme intercommunal, sont souhaités comme une sorte de **lieu global, vitrine non seulement du patrimoine mais également d'une démarche d'économie sociale et solidaire (sorte d'agora solidaire)**. Pour préfigurer cette ambition, un test a par ailleurs été mis en place à travers l'organisation d'un événement, la **foire des savoir-faire solidaires**, vitrine insolite et populaire qui met à l'honneur le beau, le créatif et le solidaire des habitants de ce territoire-monde. Cette foire, organisée chaque année devant la Basilique et le futur office de tourisme, matérialise la coopération entre ces personnes porteuses de savoir-faire et de métiers complémentaires.

Dans le cadre de cette action, **le FEDER intervient en articulation avec le FSE** qui est mobilisé d'une part pour repérer les besoins des professionnels mobilisés pour la valorisation du patrimoine et les accompagner dans un **parcours personnalisé**, et d'autre part pour la mise en œuvre d'un **chantier école en écoconstruction** sur ces éléments de patrimoine et à destination des publics éloignés de l'emploi, ainsi que pour la préfiguration d'une activité d'édition d'objets avec ces même publics.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération Plaine Commune

Dates de réalisation

Janvier 2010 / décembre 2014

Lieu de réalisation

Le projet s'étend sur l'ensemble des communes de l'agglomération

Financement

Montant total éligible: 227 800 €

Montant FEDER: 68 240 € (30%)

Conseil départemental: 57 000 €

Conseil régional: 57 000 €

Maître d'ouvrage: 47 252 €





Exposant Foire des savoir-faire © J. Jaulin

La Foire des Savoir-faire est une animation festive qui regroupe plusieurs dizaines d'artisans issus du territoire de Plaine Commune en mettant à l'honneur l'économie sociale et solidaire. Elle s'installe chaque année sur le parvis de la Basilique de St-Denis.
Source: www.plainecommune.fr

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations relatives au soutien et au développement du secteur de l'économie sociale et solidaire : 1

Résultat

Taux de recrutement des habitants en Zones Urbaines Sensibles sur les emplois créés par les investissements du Programme Opérationnel : 30

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr



absiskey POLITIQUES PUBLIQUES



Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr

« Cette action « Valorisation du territoire par une économie sociale et solidaire de son patrimoine » est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF - Communauté d'Agglomération de Plaine-Commune (www.plainecommune.fr) – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Communauté d'agglomération de Plaine Commune
(CAPC)

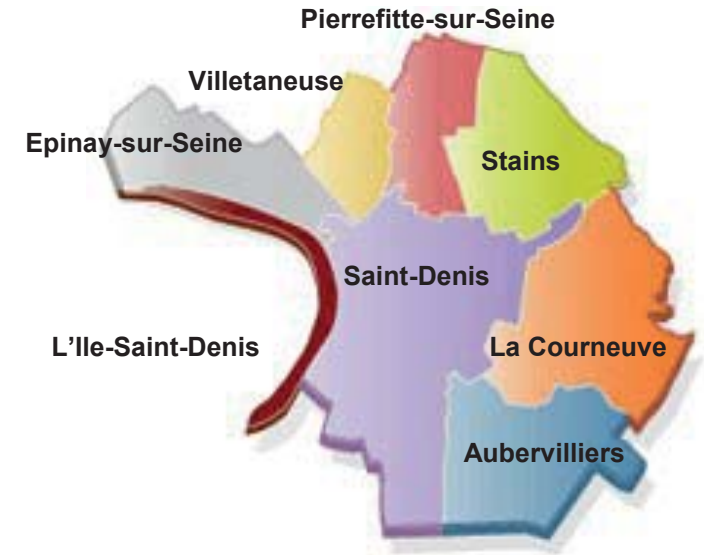
Analyse des flux et des consommations de ressources sur le territoire de Plaine Commune: évolutions et conséquence sur les projets du territoire

L'objet de ce projet est d'étudier l'impact de l'hypothèse d'une crise des ressources naturelles et de l'énergie primaire sur la programmation et la réalisation des projets urbain du territoire.

En effet, le territoire de Plaine Commune connaît un fort taux de renouvellement urbain, l'un des plus importants de France. Les actions de réhabilitation de bâtiments de logements sont nombreuses, ainsi que la réalisation d'infrastructures de transport, que ce soit dans le cadre du Contrat de développement territorial ou du projet du Grand Paris, et qu'il s'agisse de projets publics (Campus Condorcet à Aubervilliers, quartier Confluence à Saint Denis, quartier des Tartres à Stains, quartier des Docks à Saint Ouen,...) ou privés (sièges d'entreprises tels que SFR à Saint Denis et Veolia Environnement à Aubervilliers).

Ces projets urbains sont de grands producteurs de déchets liés à la déconstruction et la construction, or les exutoires de ces déchets sont bientôt pleins. La **question du devenir des millions de tonnes de déchets de chantiers et de travaux publics** devient prégnante. Parallèlement, le constat se généralise d'une **diminution de la disponibilité des ressources naturelles**, qui va créer inévitablement des tensions dans les prochaines années, notamment sur les prix. Or Plaine Commune "exporte" hors de son territoire la quasi-totalité des déchets produits et "importe" la totalité des matériaux de constructions et de l'énergie. Deux aspects sont donc à travailler : **l'impact de la question des matières premières sur les projets urbains et l'organisation à mettre en place pour les traiter et pour les optimiser.**

Le projet soutenu par le FEDER a consisté à **réaliser une étude action**, à même de produire du savoir sur les sujets (indicateurs et besoins), de sensibiliser les acteurs concernés et de provoquer un changement dans les pratiques. L'étude est composée d'un diagnostic territorial de type « métabolisme urbain », d'une analyse des contraintes sur les projets structurants prévus sur le territoire en termes de ressources et de contexte réglementaire, comparant besoins à venir et disponibilité des ressources, d'une série de préconisations concernant l'adaptation des projets et des organisations.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération Plaine Commune

Dates de réalisation

Mars 2013 / juin 2015

Lieu de réalisation

Territoire de l'agglomération de Plaine Commune

Financement

Montant total éligible: 150 000 €

Montant FEDER: 50 000 € (33%)

Etat: 30 000 €

Conseil régional: 30 000 €

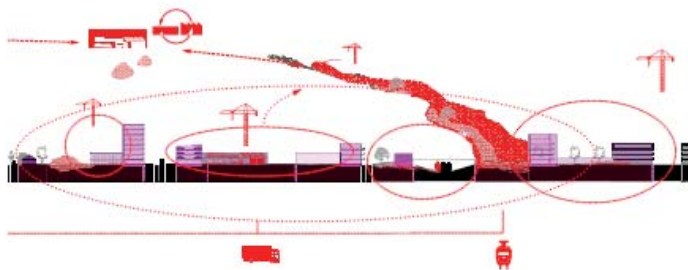
Maître d'ouvrage: 35 000 €



Analyse des flux et des consommations de ressources sur le territoire de Plaine Commune : Evolutions et conséquences sur les projets du territoire

Synthèse des recommandations urbaines

« Aménager autrement » Sur le territoire de Plaine commune



ATELIER
ACTURBA

QUATTROLIBRI
RUII RING ORFPA RUIIMPAPR

Page de garde de l'étude réalisée.
Source: www.plainecommune.fr

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations d'augmentation du rendement énergétique : 1
Nombre d'opérations de production énergie renouvelable : 1

Résultat

Nombre de tonnes de matériaux réutilisés : 1

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



absiskey POLITIQUES PUBLIQUES



« Cette action « Analyse des flux et consommations de ressources sur le territoire de Plaine Commune » est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF - Communauté d'Agglomération de Plaine-Commune – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Communauté d'agglomération de Plaine Commune
(CAPC)

Développer et structurer les synergies entre les laboratoires de recherche et les entreprises - SYLABE II (2013-2015)

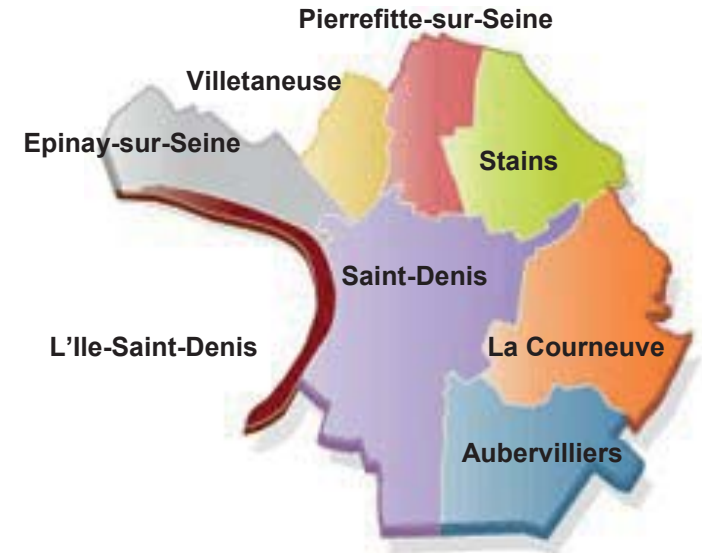
SYLABE est un projet structurant qui vise à **renforcer les activités de R&D et la création d'entreprises innovantes**, en mobilisant les acteurs privés et publics du territoire. SYLABE est structuré autour de 4 actions :

1. Développer et valoriser le réseau d'entreprises et de laboratoire de recherche.
2. Définir et activer un process d'accompagnement des entreprises et des laboratoires de recherche.
3. Diffuser la culture entrepreneuriale et favoriser la création d'entreprises en partenariat avec INCUB13 et le pôle CREAJ.
4. Organiser une convention d'affaire scientifique et technologique.

SYLABE constitue un ensemble d'actions qui s'inscrit dans une démarche à moyen terme avec la réalisation, sur le campus de l'Université Paris 13, d'un **pôle d'innovation et d'entrepreneuriat technologique** sous la première forme, en 2015, d'un bâtiment intégrant une Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat, Incub13 et une future pépinière de haute technologie. Cette chaîne d'outils et d'actions est considérée comme la **première pierre d'un futur parc scientifique et technologique intégrant innovation, transferts de technologie, créations d'entreprises**, et visant au développement économique et local du territoire.

Après une première phase de lancement de la démarche (2010-2012), cette seconde phase a pour objectif de **consolider le partenariat établi** entre les différents acteurs en s'appuyant sur l'expertise acquise. La première phase a en effet permis de **mobiliser 1000 personnes dont 400 entreprises**, ainsi que l'accompagnement de 69 entreprises avec la mise en place de 34 projets collaboratifs entre entreprises, avec les laboratoires de recherche et des acteurs de l'innovation.

Avec cette seconde phase, le projet entre **dans une phase véritablement opérationnelle** en matière de renforcement de dispositifs dédiés à la réalisation de projets liés à l'innovation, aux transferts de technologie et à la création d'entreprises.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération Plaine Commune

Dates de réalisation

Janvier 2013 / juin 2015

Lieu de réalisation

Territoire de l'agglomération de Plaine Commune

Financement

Montant total éligible: 251 760 €
Montant FEDER: 125 880 € (50%)
Maître d'ouvrage: 50 352 €
CCI Seine Saint Denis: 18 000 €
Contributions privées: 57 528 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1

Résultat

Nombre de produits technologiques innovants commercialisés : 10

Nombre d'emplois directs créés : 2



Convention d'affaires Plaine Initiative Meeting en 2012.

Source: www.plainecommune.fr

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Ce projet « SYLABE Phase 2 » est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Communauté d'agglomération de Plaine Commune
(CAPC)

Promotion des transports publics urbains propres - Secteur gare Saint-Denis - Parvis ouest

Cette action s'inscrit dans le **grand projet qui vise à promouvoir les transports publics urbains propres et les circulations douces autour du pôle gare Saint-Denis.**

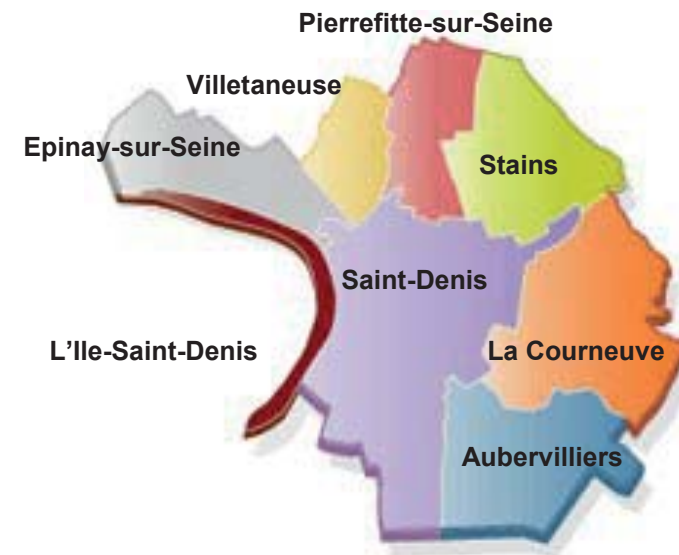
Après la réalisation d'une série **d'études approfondies** qui ont permis d'affiner le projet et de rendre la conception des réalisations la plus efficace possible, plusieurs opérations de travaux d'aménagement urbain ont été lancées :

- pour **tisser des liens paysagers et d'usages entre la ville et le canal** tout proche (création de liens entre les quartiers et d'une nouvelle place double, vaste espace piétonnier autour d'un parvis est (place-balcon versant Canal) et d'un parvis ouest (place-jardin versant Seine)),
- et pour **mettre en avant les transports publics propres** (train, tramway, bus, modes de circulation doux) à travers différents aménagements en lien avec la réalisation d'un grand pôle d'intermodalité.

En complément de son impact positif sur l'environnement, ce grand projet doit aussi permettre d'augmenter la fréquentation journalière de la gare Saint-Denis et de **faciliter la mobilité des habitants.**

En ce qui concerne le « Parvis ouest » (place de la Confluence), l'opération a visé la **reconquête urbaine de ce secteur** qui offre l'opportunité de créer un nouvel espace public à l'ouest des voies ferrées, tourné vers les nouveaux programmes immobiliers de la Confluence et de L'Île-Saint-Denis. Créé au pied du futur bâtiment voyageur de la SNCF, **ce parvis permet une meilleure répartition des flux sur le pôle** et devra assurer :

- le confort et la fluidité des flux piétons,
- l'accessibilité PMR à l'ensemble des équipements du site,
- l'accessibilité des cycles, taxis, livraisons et dépose-minute,
- l'accueil d'un immeuble de commerces et services et de son parking.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération Plaine Commune

Dates de réalisation

Décembre 2012 / décembre 2014

Lieu de réalisation

Secteur Gare à Saint-Denis

Financement

Montant total éligible: 2 313 279 €

Montant FEDER: 900 084 € (39%)

Conseil régional: 950 539 €

Maître d'ouvrage: 452 920 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations de création et de préservation d'espaces publics de qualité : 1

Nombre d'opérations de promotion des transports de passagers collectifs et de la qualité de service offerte aux passagers (Civitas) : 1

Nombre d'opération de restriction d'accès "aux véhicules à moteur" aux zones de centre-ville et autres zones sensibles : 1

Résultat

Nombre de voyageurs par jours empruntant les surfaces créées ou aménagées (outre les riverains) : 80 000

Réduction du nombre de véhicules en circulation par jour : 300

Espaces créés ou aménagés : 4545m²



Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes

adda.bekkouche@plainecommune.com.fr

Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe

thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr

Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe

christelle.perrin@plainecommune.com.fr



absiskey POLITIQUES PUBLIQUES



Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr

« Cette action « Promotion des transports publics urbains propres » est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Communauté d'agglomération de Plaine Commune
(CAPC)

Promotion des transports publics urbains propres - Quartier Brise-Echalas à Saint-Denis

Cette action s'inscrit dans le **grand projet qui vise à promouvoir les transports publics urbains propres et les circulations douces autour du pôle gare Saint-Denis.**

Après la réalisation d'une série d'**études approfondies** qui ont permis d'affiner le projet et de rendre la conception des réalisations la plus efficace possible, plusieurs opérations de travaux d'aménagement urbain ont été lancées :

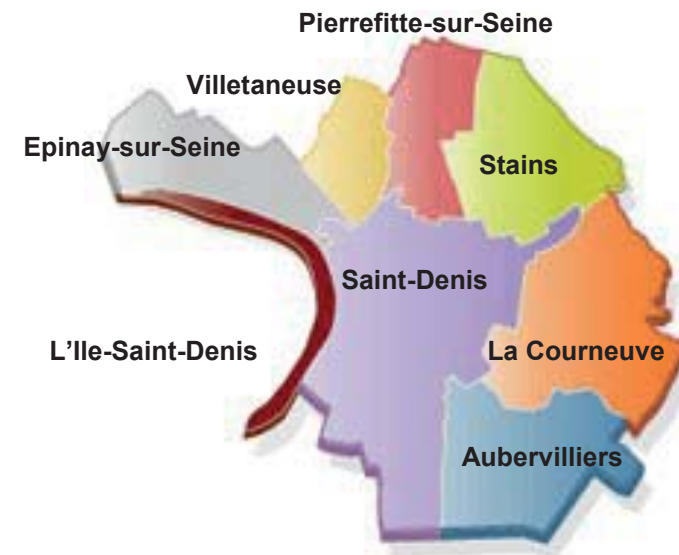
- pour **tisser des liens paysagers et d'usages entre la ville et le canal** tout proche (création de liens entre les quartiers et d'une nouvelle place double, vaste espace piétonnier autour d'un parvis est (place-balcon versant Canal) et d'un parvis ouest (place-jardin versant Seine)),
- et pour **mettre en avant les transports publics propres** (train, tramway, bus, modes de circulation doux) à travers différents aménagements en lien avec la réalisation d'un grand pôle d'intermodalité.

En complément de son impact positif sur l'environnement, ce grand projet doit aussi permettre d'augmenter la fréquentation journalière de la gare Saint-Denis et de **faciliter la mobilité des habitants.**

Concernant le secteur Brise-Echalas, l'objectif opérationnel est double:

- **Amélioration du confort des piétons et des liaisons douces à travers le quartier** et en particulier entre l'hypercentre d'une part, et la gare, les tramways et le canal d'autre part, grâce à la suppression de places de stationnement au profit de l'élargissement des trottoirs, l'extension du plateau piéton et la création de liaisons piétonnes vers le canal (prolongement du passage du Moulin) permettant également la desserte d'équipements de quartier (nouvelle crèche, école maternelle et square Brise-Échalas) ;
- **Requalification urbaine par l'aménagement des espaces publics** : mise en valeur de l'identité faubourienne de ce quartier ancien et de son monument central : l'église St-Denys de l'Estrée, construite par Viollet-le-Duc au 19e siècle et classée.

Ce projet répond à l'enjeu du désenclavement des quartiers en ZUS dont l'accès à la gare Saint-Denis est facilité par les aménagements sur le secteur Brise- Echalas.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération Plaine Commune

Dates de réalisation

Mai 2012/ juin 2015

Lieu de réalisation

Secteur Gare à Saint-Denis

Financement

Montant total éligible: 1 492 920 €

Montant FEDER: 662 519 € (44%)

Conseil régional: 531 816 €

Maître d'ouvrage: 298 584 €





Le quartier Gare Confluence à Saint-Denis et son projet d'aménagement.

Source: www.plainecommune.fr / www.gareconfluence.fr



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations de création et de préservation d'espaces publics de qualité : 1

Nombre d'opération de restriction d'accès "aux véhicules à moteur" aux zone de centre-ville et autres zones sensibles : 1

Nombre d'opérations de promotion des transports de passagers collectifs et de la qualité de service offerte aux passagers (Civitas) : 1

Résultat

Nombre de m² d'espace verts créés ou valorisés : 1500

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr



Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr

« Cette action « Promotion des transports publics urbains propres » est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF - Communauté d'Agglomération de Plaine-Commune – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Communauté d'agglomération de Plaine Commune
(CAPC)

Aménagement d'un espace de coworking sur le territoire de Plaine Commune

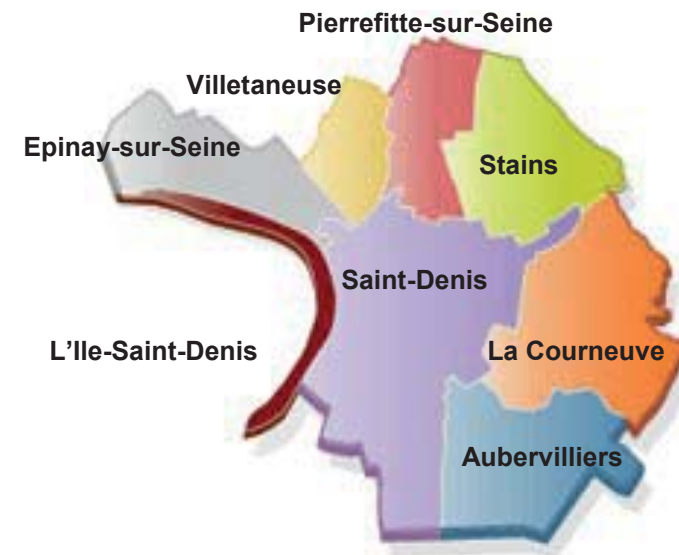
Identifié comme le **Territoire de la Culture et de la Création du Grand Paris**, le territoire de Plaine Commune peut s'appuyer sur de nombreux atouts. Disposant historiquement d'un patrimoine industriel important, il connaît depuis les années 2000 un développement rapide et continu basé notamment autour des **activités de la filière de l'image et de l'audiovisuel**. En rassemblant un grand nombre des acteurs de la culture, de la création et de l'innovation, le territoire est devenu au fil des ans un lieu de rendez-vous incontournable pour les professionnels de ces secteurs d'activité dans le monde entier. De nombreux forums et salons internationaux y sont ainsi organisés chaque année.

Plaine Commune s'appuie sur des **ressources multiples dans ces secteurs** (nouvelles images, cinéma, numérique, spectacle vivant, artisanat d'art) : des artistes, des artisans et des lieux de création; des filières économiques fortes, notamment celle de l'image et des nouvelles technologies; des structures majeures en termes d'enseignement et de formation; de nombreux laboratoires de recherche publics et privés.

L'agglomération a pour **objectif de densifier et structurer son offre de lieux existants ou en devenir en matière d'accompagnement des entreprises de ce secteur**, dans le cadre d'un maillage territorial. Afin d'entrer dans cette démarche, elle souhaite participer à la **création d'un lieu dynamique et multimodal, fonctionnel et propice à la mise en réseau** entre acteurs de ce secteur.

Pour ce faire, il s'agit d'intervenir sur des locaux existants, en bon état général mais qui nécessitent une **reconfiguration de l'espace afin de mieux s'adapter au projet**. Ce lieu associera des espaces ouverts et conviviaux avec des espaces plus traditionnel de bureaux cloisonnés. Ces espaces sont modulables afin d'évoluer dans le temps en fonction de la communauté, des projets et des événements éventuels.

L'objectif est aussi, par ce projet, d'offrir **un équipement de proximité en faveur de la création d'activité et d'emploi** s'appuyant sur les potentiels de croissance endogène en s'appuyant notamment sur la dynamique locale des industries de la création et de l'ESS.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération Plaine Commune

Dates de réalisation

Juillet 2013/ juin 2015

Lieu de réalisation

Aubervilliers

Financement

Montant total éligible: 331 482 €
Montant FEDER: 87 579 € (26,5%)
Conseil régional: 166 226 €
Maître d'ouvrage: 98 877 €





Espace de coworking de Plaine Commune © Plaine Commune

Source: www.plainecommune.fr

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1

Résultat

Nombre d'emplois directs créés : 1

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr



Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr

« Le projet « Aménagement d'un espace de coworking sur le territoire de Plaine Commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF - Communauté d'Agglomération de Plaine-Commune – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Communauté d'agglomération de Plaine Commune (CAPC)

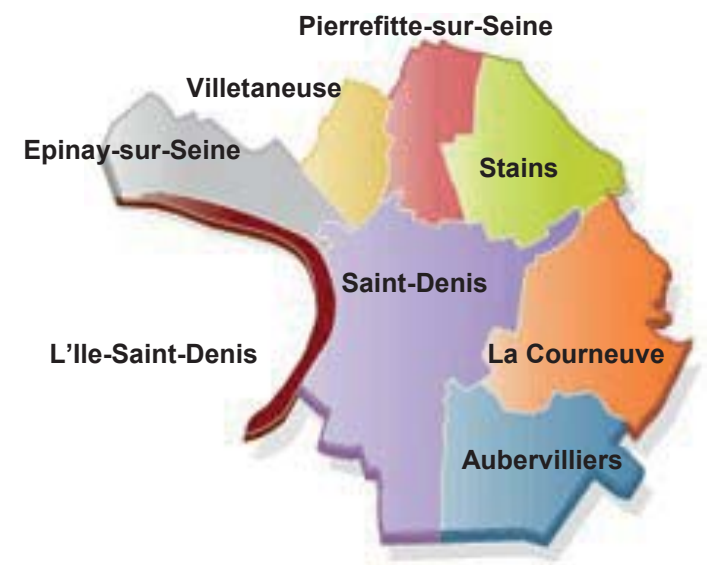
Parvis du Grand Parc de Saint Ouen

Le Parvis du Grand Parc accompagne la réalisation du projet d'aménagement du Grand Parc de Saint Ouen, trait d'union entre la Seine et la Ville. Élément phare de l'aménagement du nouvel éco-quartier des Docks, le parc allie plaisirs de la détente et activités sportives.

Le Parvis est le point de **jonction entre le Grand Parc et le quartier**, il joue le rôle de place centrale autour de laquelle s'articule la première phase opérationnelle du projet d'aménagement du Grand Parc. L'aménagement du parvis se compose de **différentes dimensions environnementales** sur lesquelles le FEDER a été mobilisé:

- **Un travail fin sur la qualité des matériaux** prévoit un calepinage de différentes finitions de bétons désactivés avec différents types d'intensité de désactivation et différentes finitions sur la granulométrie. Ce calepinage des matériaux permettra de varier les rendus dans la perception du matériau.
- Le Parvis intègre également des **plantations d'arbres de haute tige et des plantations de graminées et vivaces**, pour ponctuer des séquences végétalisées.
- Le Parvis prévoit dans le cadre de ces séquences de végétalisation la réalisation de **jardins filtrants pour collecter et filtrer le eaux pluviales de l'éco-quartier**, lesquelles cheminent des toitures terrasses privatives et des noues privatives, aux noues dans l'espaces public, par un système de gestion alternative en aérien jusqu'au Parvis pour aboutir au bassin du Grand Parc. Elles sont notamment réutilisées pour l'arrosage du Grand Parc et améliorer la qualité de l'eau.
- Le Parvis est également dans sa conception un espace ouvert avec un système de gradins le long du bassin pour **ouvrir sur les paysages du Grand Parc**.

A terme, différents usages sont possibles pour le public, notamment avec des bornes foraines en attente qui permettent d'accueillir des événements et des manifestations suivant les programmations culturelles qui pourront être mises en œuvre.



Maître d'ouvrage

Séquano Aménagement

Dates de réalisation

Décembre 2014/ juin 2015

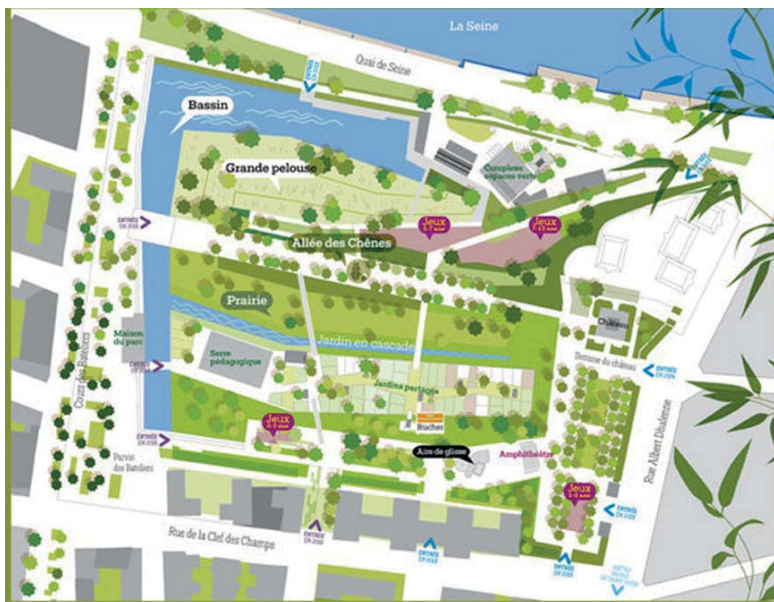
Lieu de réalisation

Saint-Ouen

Financement

Montant total éligible: 2 757 250 €
Montant FEDER: 1 426 249 € (52%)
Maître d'ouvrage: 1 331 066 €





Le Grand Parc au sein du nouvel éco-quartier des Docks à St-Ouen.

Source: www.saint-ouen.fr



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations de création et de préservation d'espaces publics de qualité : 1

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet « Parvis du grand parc de St-Ouen » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF - Ville de St-Ouen – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Communauté d'agglomération de Plaine Commune
(CAPC)

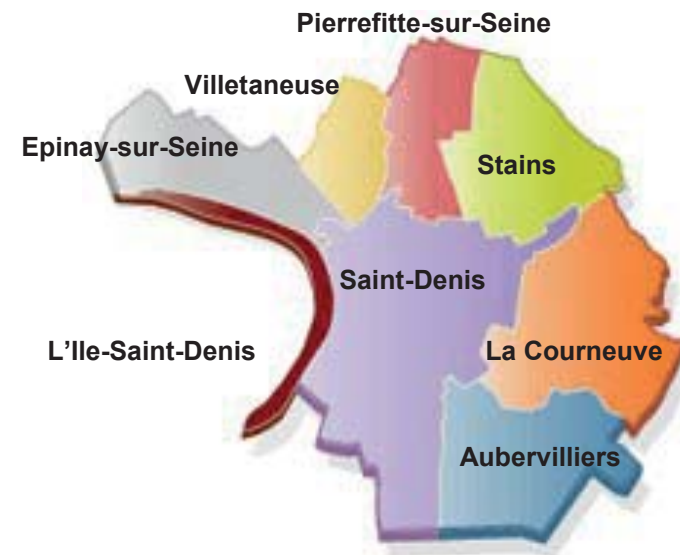
Promotion des transports publics urbains propres - Aménagement du site Mécano à La Courneuve

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la **première phase de requalification du centre-ville de La Courneuve**, un projet qui accompagne l'ouverture d'équipements publics structurants: la médiathèque Aimé-Césaire et le centre administratif au sein du bâtiment Mécano réhabilité, ainsi que le Centre municipal de santé qui lui fera face.

Ce projet vise à **promouvoir les transports publics urbains propres au sein de la commune et plus globalement de l'agglomération**, à travers différents aménagements visant:

- **L'amélioration du confort des piétons et des liaisons douces** à travers le quartier et en particulier depuis les réseaux de transports publics grâce à :
 - ◇ la création d'un mail piétons qualitatif reliant l'avenue de la République et l'avenue Victor Hugo (gare RER B La Courneuve) et donnant accès aux futurs équipements (CMS et entrée Sud du bâtiment Mécano) - le " parvis Sud " ;
 - ◇ la création d'un arrêt du bus 249 face à l'entrée du mail sur l'avenue Victor Hugo ;
 - ◇ la création d'un parvis piétons qualitatif au Nord du bâtiment Mécano, qui mettra en valeur son accès depuis le centre géographique de la ville et en particulier depuis le tramway T1 - le " parvis Nord ".
- **Un traitement végétal de qualité** répondant aux attentes du secteur (espaces verts, écran végétal face à l'autoroute et au réseau ferroviaire), et favorisant ainsi les techniques alternatives de gestion des eaux de pluies.
- La suppression des zones de parking qui occupaient auparavant ces espaces.

La promotion des transports publics urbains propres et les aménagements paysagers vont permettre **d'améliorer à la fois a mobilités et le cadre de vie des habitants et des salariés** (aménagement de qualité).



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération Plaine Commune

Dates de réalisation

Janvier 2012/ février 2015

Lieu de réalisation

Commune La Courneuve

Financement

Montant total éligible: 1 525 034 €
Montant FEDER: 1 023 750 € (67%)
Etat: 65 483 €
Maître d'ouvrage: 967 244 €





Evolution du site Mécano à La Courneuve: avant, après.

Source: www.degreezero.fr, maître d'œuvre de l'opération

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations de création et de préservation d'espaces publics de qualité : 1

Nombre d'opérations de restrictions d'accès aux zones de centre-ville et aux autres zones sensibles : 1

Nombre d'opérations de promotion des transports de passagers collectifs et de la qualité de service offerte aux passagers : 1

Résultat

Nombre de m² d'espaces verts créés ou valorisés: 1500

Flux de personnes empruntant les surfaces créées ou aménagées (nombre de voyageurs/jours de la gare RER B à proximité) : 14 000

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes

adda.bekkouche@plainecommune.com.fr

Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe

thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr

Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe

christelle.perrin@plainecommune.com.fr



Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr

« Le projet « Aménagement du site Mécano à La Courneuve » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF - toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Communauté d'agglomération de Plaine Commune (CAPC)

Conforter les synergies entre les laboratoires de recherche et les entreprises (SYLABE)

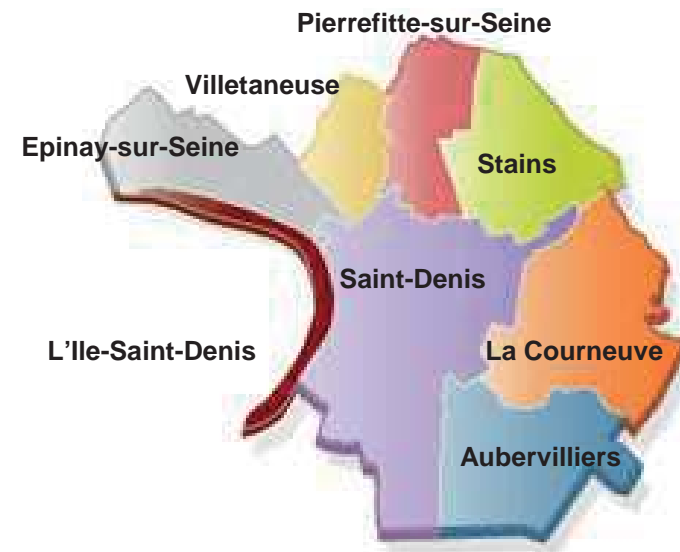
Ce projet vise, d'une part, l'approfondissement du rapprochement entre les laboratoires de recherche et les entreprises par :

- la diffusion d'une meilleure connaissance de l'environnement de l'innovation et du transfert de technologie, de la culture de l'entreprise pour les chercheurs du pôle scientifique et technologique du Nord-est francilien ;
- l'organisation de 2 « Speed Labo Business Meeting » permettant aux dirigeants d'entreprises et aux responsables de laboratoires de recherche de se découvrir et d'échanger ;
- la réalisation de « Déjeuner de la technologie » : visant à sensibiliser les entreprises aux travaux de recherche en cours et permettre ainsi aux acteurs de mieux se connaître et d'approfondir la coopération ;
- la réalisation d'ateliers entre les entreprises et les représentants des laboratoires de recherche visant à répondre à des questions technologiques bien ciblées et affiner les coopérations en cours et l'émergence de contrats.

D'autre part, ce projet conduira également à la valorisation des actions menées par :

- la réalisation d'actions de communication afin de valoriser la base de compétences scientifiques et technologiques (167 compétences recensées contre 130 en septembre 2011) susceptible d'intéresser les entreprises ;
- la réalisation d'une convention scientifique en 2010 pour concrétiser les échanges entre les chercheurs et les entreprises.

Dans le cadre de ce projet, le **FEDER** a permis la conduite d'actions en faveur de **l'innovation et du transfert de technologie** notamment par le renforcement du travail partenarial entre différents acteurs (entreprises, laboratoires de recherches, universités...) ou la création de réseaux, favorisant ainsi le développement du pôle scientifique et technologique du territoire.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération de Plaine Commune

Dates de réalisation

Juillet 2010 / juin 2012

Lieu de réalisation

L'ensemble du périmètre du PUI de Plaine Commune

Financement

Montant total éligible : 390 250 €
Montant FEDER : 158 800 € (40,69%)
DIRECCTE Ile-de-France : 84 600 €
L'Université Paris XIII : 24 000 €
CCI de Paris : 42 000 €
CAPC : 80 850 €





Les déjeuners de la technologie (*)



Les déjeuners de la technologie (*)



Speed Labo : Business Meeting (*)



Speed Labo : Business Meeting (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

- Nombre d'opération visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1
- Nombre de sessions d'information en direction des chercheurs publics : 4
- Nombre de déjeuners de la technologie : 8
- Nombre d'ateliers contacts : 2
- Nombres de compétences recensées : 150

Résultat

- Nombre de contrats de collaboration : de 10 à 20
- Nombre d'emplois directs créés : 2
- Nombre de convention d'affaire : 1

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet SYLABE est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional »



Communauté d'agglomération de Plaine Commune (CAPC)

Centrale de Proximité en nanotechnologies de Paris Nord - C(PN)2 – phase opérationnelle

Ce projet, en lien avec l'opération « Maison de l'Innovation et de l'entrepreneuriat » (MIE), vise à **favoriser le lien entre chercheurs, doctorants, étudiants locaux et entreprises** dans le domaine de **l'innovation, des transferts de technologies et de la création d'entreprises**.

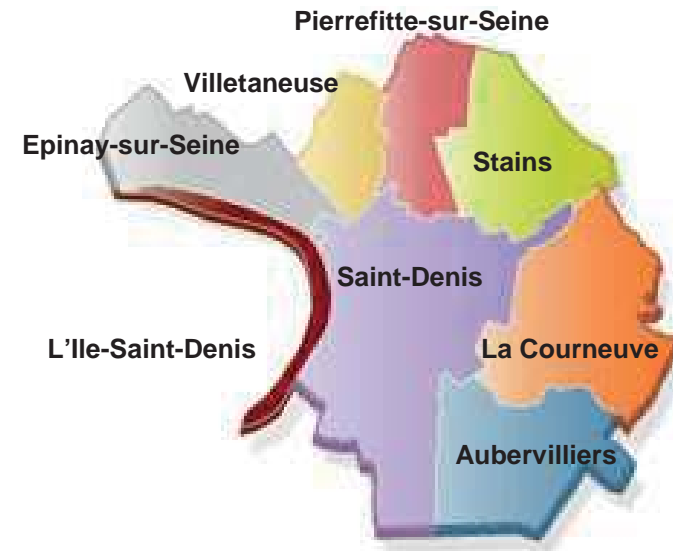
Ce volet technologique consiste à doter le campus de Villetaneuse d'une installation spécifique : la **Centrale de Proximité en Nanotechnologies de Paris Nord** ou C(PN)2, première au Nord de l'Ile-de-France. C(PN)2 constituera un centre de moyens et de compétences technologiques là où la MIE sert de lien entre le monde industriel et le monde de la recherche académique. La plateforme C(PN)2 permettra donc de favoriser les synergies entre les chercheurs et les acteurs économiques du territoire.

Plus concrètement, le projet C(PN)2 consiste à aménager une plateforme dans les locaux existants de l'IUT de Villetaneuse et à la pourvoir en équipements pour la nanofabrication et la caractérisation.

L'aménagement s'organise en trois phases :

- Phases 1 et 2 - Aménagement d'une salle blanche pour la pédagogie et la recherche
- Phase 3 - Extension de bâtiments et restitution de locaux à l'IUT

Le **FEDER** participe ici à l'intégration des deux secteurs géographiques de Plaine Commune en favorisant le développement de l'activité d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ainsi que l'innovation technologique.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération de Plaine Commune

Dates de réalisation

Janvier 2009 / décembre 2012

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre l'ensemble du périmètre du PUI de Plaine Commune

Financement

Montant total éligible : 2 711 415 €
Montant FEDER : 1 020 000 € (37,62%)
Etat : 1 080 229 €
Ressources propres : 611 186 €

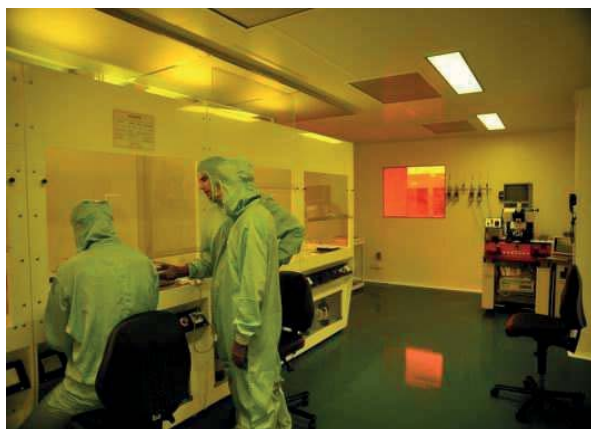




L'entrée de la centrale de Proximité en Nanotechnologies de Paris Nord après les travaux en 2011 (*)



Intérieur de la salle blanche : Salle en atmosphère contrôlée ISO7 (*)



Local de photolithographie : Zone ISO 6 (*)



Zone de chimie avec 6 hottes à flux laminaires ISO 5 (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1
Nombre d'équipements scientifiques ou technologiques soutenus : 2

Résultat

Nombre d'emplois directs créés : 1

Impact

Nombre de collaborations industrielles : 2

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le C(PN)2 est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional »



Communauté d'agglomération de Plaine Commune
(CAPC)

Eco-quartier fluvial de l'Ile-Saint-Denis : phase pré-opérationnelle – mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

L'opération éco-quartier de l'Ile-Saint-Denis a pour objectif de **reconvertir une zone en friche** et d'encourager le basculement des secteurs d'activité existants vers un **quartier mixte** comprenant, entre autres, des logements et des activités dans des secteurs aux technologies plus modernes. Cette friche bénéficie d'une **situation stratégique** à l'entrée du territoire de Plaine Commune et dans un secteur de forte dynamique de projets. Le projet est conçu comme un **écosystème urbain intégré**, incluant de fortes exigences écologiques. Il s'agit donc d'aménager un éco-quartier autour de 5 enjeux : la **requalification de friches industrielles** basée sur l'identité fluviale du site, **couture urbaine** nord-sud par delà les contraintes fortes du site, la **création d'un quartier mixte**, incluant toutes les **fonctions urbaines** et **l'innovation en matière de déplacement** (quartier sans voiture, mobilités durables).

Ce projet constitue la **phase pré-opérationnelle** de l'opération. Plaine Commune a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à une société d'économie mixte pour **l'élaboration du dossier de création de ZAC** (zone d'aménagement concerté), comprenant la réalisation de l'étude d'impact. Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a également été confiée à un **groupement « ensemblier »** pour piloter les réflexions thématiques, garantir la cohérence urbaine et environnementale du projet, tout en élaborant un processus de gouvernance participatif ambitieux et innovant à l'échelle de l'éco-quartier fluvial. Cette phase pré-opérationnelle sera suivie d'une phase opérationnelle en fin de programmation.

Ce projet a vocation à influencer sur un territoire qui dépasse de loin les limites strictes de sa réalisation. Dans le cadre de ce projet, le **FEDER permettra donc d'impulser un projet pilote au niveau régional**, qui a vocation à être essaimé au niveau de l'agglomération, du département et de la région, voire au-delà.

Cette phase pré-opérationnelle a un **impact positif direct** puisqu'il s'agit de conforter le projet de création d'un éco-quartier au cœur même des zones urbaines en difficulté.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération
de Plaine Commune

Dates de réalisation

Janvier 2007 / décembre 2010

Lieu de réalisation

L'« éco-quartier de l'Ile-Saint-Denis »

Financement

Montant total éligible : 435 761,20 €
Montant FEDER : 152 654,80 € (35,03%)



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

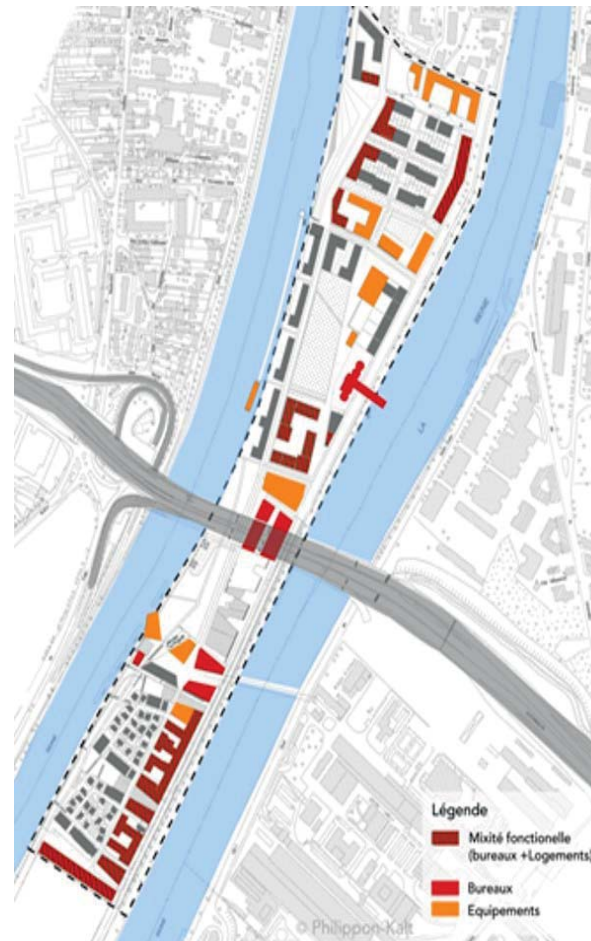
- Nb d'opérations d'augmentation du rendement énergétique : 1
- Nb d'opérations de production d'énergies renouvelables : 1
- Nb d'opérations de création et de préservation d'espaces publics de qualité : 1

Résultat

- KWh d'énergie primaire consommés par m² et par an dans les bâtiments (kWh/m²/an) selon les modes de calcul de la réglementation en vigueur : maximum 50 kWh/m²/an, pour 50% des constructions.
- Nombre de m² d'espaces verts créés ou valorisés : 27 600 m²



Panorama du site de l'éco-quartier fluvial (*)



Mixité des infrastructures dans l'éco-quartier fluvial (*)

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'éco-quartier fluvial de l'Ile-Saint-Denis est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Communauté d'agglomération de Plaine Commune – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Communauté d'agglomération de Plaine Commune (CAPC)

Réseau de distribution de chaleur et de froid de Plaine Commune

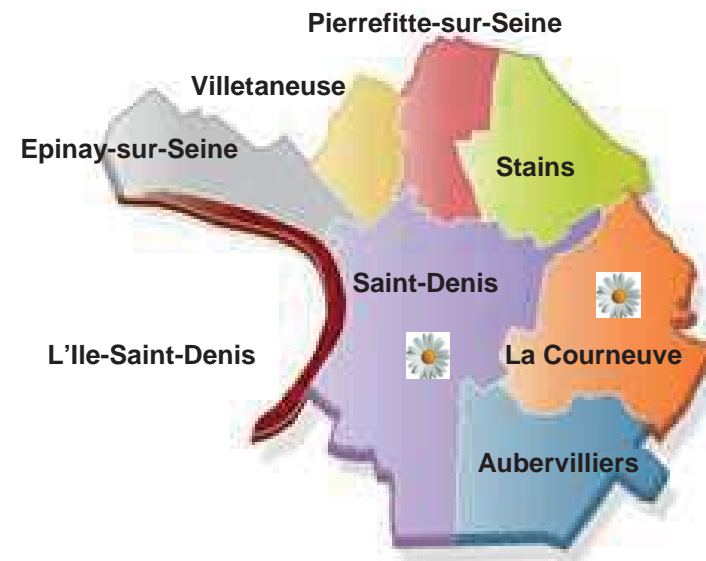
Le sud du territoire de la CAPC connaît une **mutation urbaine très importante** qui se traduit par la disparition d'un tissu industriel ancien au profit de la construction d'équipement de bureaux et de logements. Les investisseurs cherchent des **solutions énergétiques performantes pour la production de chaleur** (pour le chauffage des locaux, logements et tertiaire) comme de froid (pour leur rafraîchissement voire leur climatisation). L'enjeu consiste à permettre la mise en place à court terme de **sources de chaleur durable** (biomasse, géothermie, et autres modes de production d'énergies renouvelables et récupérables).

Ce projet consiste à réaliser une **étude de faisabilité** : dans un contexte de développement important du territoire et soucieuse d'inscrire les transformations urbaines qu'elle initie dans le cadre d'un urbanisme durable, Plaine Commune souhaite évaluer le plus précisément possible les **conditions de réalisation d'une extension de réseaux d'énergie chaleur/froid**. Il s'agit de s'appuyer sur les réseaux existants à Saint-Denis et La Courneuve, mais aussi à la frontière de la communauté d'agglomération où la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) exploite la ressource géothermale du Dogger.

Ce projet d'étude de faisabilité poursuit les objectifs suivants :

- Identifier quantitativement et qualitativement la demande actuelle et future ;
- Préfigurer un réseau, son maillage et ses caractéristiques ;
- Définir les conditions juridiques, financières et techniques de raccordement ;
- Préciser les procédures administratives et juridiques envisageables.

Le **FEDER** a permis à la CAPC de conduire une réflexion afin de trouver, tant pour la production de chaleur destinée au chauffage des locaux que pour la production de froid destinée à leur rafraîchissement, des **solutions énergétiques performantes**.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération de Plaine Commune

Dates de réalisation

Décembre 2009 / décembre 2010

Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre Saint-Denis, La Courneuve et la frontière de la CAPC où est exploitée la ressource géothermale du Dogger

Financement

Montant total éligible : 99 050 €
Montant FEDER : 49 525 € (50%)
CAPC : 49 525 €

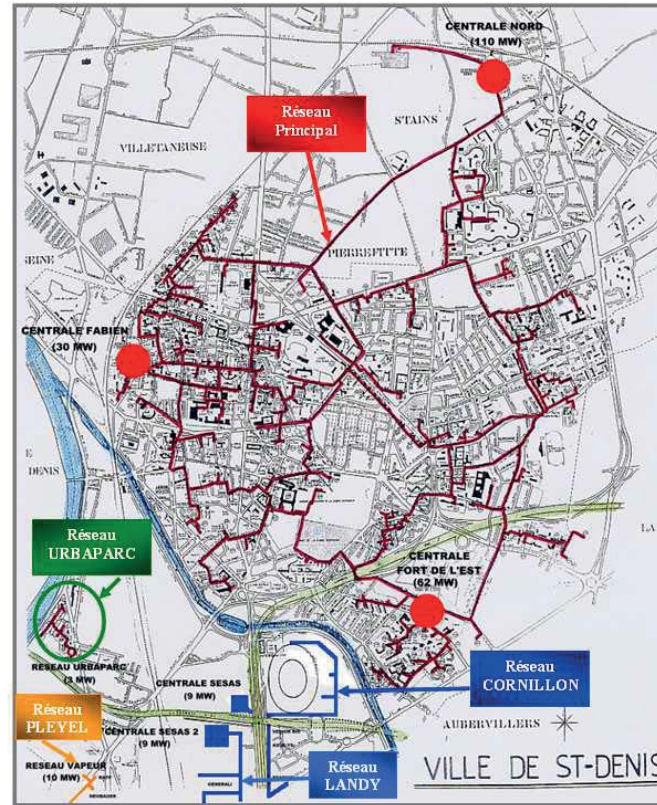




Le Centrale de cogénération du Fort de l'Est (Saint-Denis) (*)



Station géothermique (La Courneuve) (*)



Le réseau de Saint-Denis
Le réseau de La Courneuve (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations de production d'énergies renouvelables : 2

Résultat

Production d'énergie totale en Mwh : 421
181

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le réseau de distribution chaud/froid de Plaine commune est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional »

(*) Crédits photos Communauté d'agglomération de Plaine Commune – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



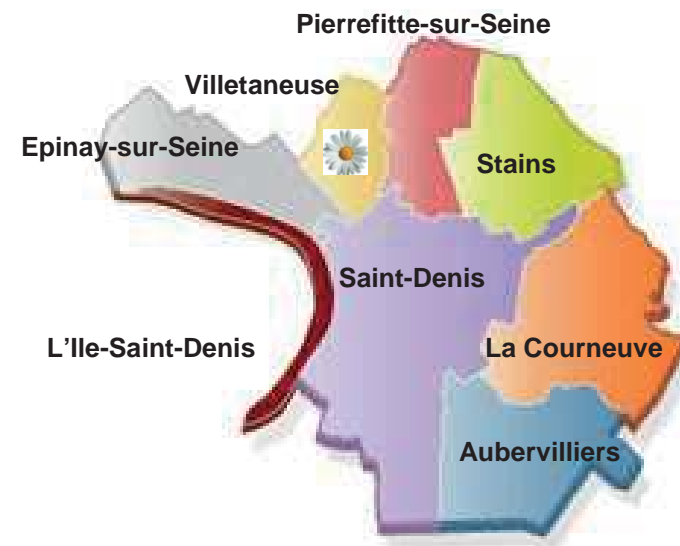
Communauté d'agglomération de Plaine Commune
(CAPC)

Passerelle du pôle gare Villetaneuse Université (PPVU)

Ce projet consiste à réaliser une **passerelle de franchissement des voies ferrées** au niveau du futur pôle gare de Villetaneuse Université, suite à l'ouverture au trafic voyageurs de la Tangentielle nord et la suppression des passages à niveaux.

Cette passerelle doit permettre de **relier l'Université Paris XIII et le centre ville**, en assurant une continuité visuelle et de cheminements reliant les pôles urbains nord (centre ville, quartiers nord) et sud (cité Allende, Université) de la ville. La passerelle doit ainsi créer un espace public continu par-dessus la voie ferrée, en assurant la **continuité des liaisons douces** et en atténuant les effets de coupure. Elle permettra l'accès à la gare tangentielle située en pont au-dessus des voies ferrées.

Plus largement, dans le cadre du projet de désenclavement du site **universitaire et urbain** de Villetaneuse, le **FEDER** aura contribué au **renforcement des liaisons** entre les quartiers concernés (cf. ci-dessus) et le reste de la ville par **l'amélioration de l'accessibilité** aux transports en communs (création d'un pôle multimodal).



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération
de Plaine Commune

Dates de réalisation

Novembre 2009 / décembre 2011

Lieu de réalisation

Villetaneuse

Financement

Montant total éligible : 6 039 646 €

Montant FEDER : 1 000 000 € (16,56%)

Conseil régional d'Ile-de-France : 1 089 000 €

Syndicat des Transports d'Ile-de-France : 1 000 000 €

Conseil général de Seine-Saint-Denis : 419 903 €

ANRU : 1 322 814 €

CAPC: 1 207 929 €





Plan de situation du projet (*)



Voies ferrées à Villetaneuse Université (*)



Vue aérienne du pôle gare Villetaneuse Université (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nb d'opérations de création et de préservation d'espaces publics de qualité : 1

Résultat

Augmentation du nombre de transports ferrés accessibles : 2

Impact

Réduction du temps de parcours Paris centre-ville - Villetaneuse : 20

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La passerelle du pôle gare Villetaneuse Université est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional »



Communauté d'agglomération de Plaine Commune (CAPC)

Promotion des transports publics urbains propres autour du secteur de la gare Saint-Denis

Ce projet vise à promouvoir **les transports publics urbains propres** et les **circulations douces** autour du pôle gare Saint Denis.

La première étape a consisté en la réalisation d'une série **d'études approfondies** sur l'ensemble du périmètre, qui visent à affiner le projet et de rendre la conception des réalisations la plus efficace possible. Les travaux permettront la requalification du parvis Est de la gare, et en premier lieu la mise en place d'un plateau piéton.

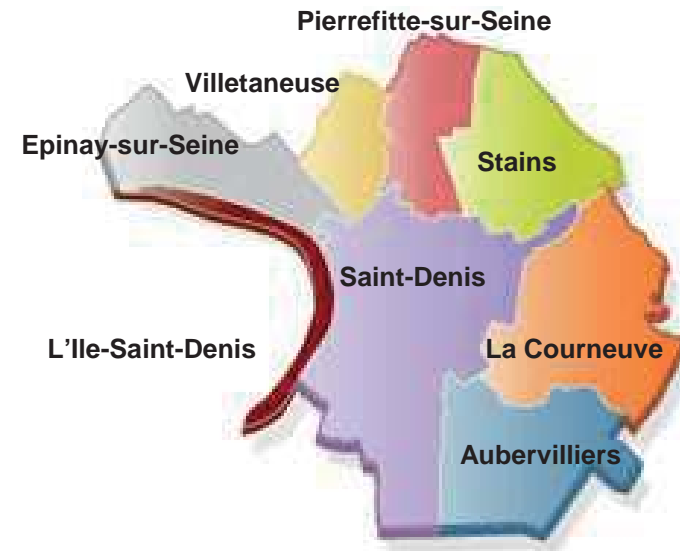
Celui-ci a pour objectif de permettre le tissage de **liens paysagers et d'usages entre la ville et le canal** tout proche, au travers de différents aménagements urbains. Ainsi, les transports publics propres tels que les infrastructures de transport du train, tramway, bus et les modes de circulation doux sont mis en avant.

De plus, l'aménagement du parvis comprend la mise en œuvre d'un **réseau de fibre optique**, la pose d'un **dispositif de gestion des accès** au niveau de la rue du Port ainsi qu'un autre au niveau de l'impasse Saint-Clément.

Les objectifs attendus dans le cadre du projet sont notamment :

- Une augmentation de la fréquentation journalière de la gare Saint-Denis
- Une réduction du nombre de véhicules dans l'agglomération
- Une augmentation du nombre de m² aménagés alloué à la promotion des transports urbains propres
- Une amélioration du taux de chômage dans les ZUS avoisinantes

Grâce au **FEDER**, la promotion des transports publics propres de Plaine Commune s'inscrit directement dans la thématique prioritaire de la stratégie de Lisbonne quant au **développement durable** et à l'amélioration de la **cohésion sociale**.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération de Plaine Commune

Dates de réalisation

Janvier 2009 / Décembre 2012

Lieu de réalisation

L'ensemble du périmètre du PUI de Plaine Commune

Financement

Montant total éligible : 1 541 895,30 €

Montant FEDER : 770 000 € (49,94%)

Conseil régional (Plan Espoir Banlieue) : 115 875,00 €

Conseil régional (hors PEB) : 173 812,50 €

STIF : 173 812,50 €

CAPC : 308 395,30 €





© Préfecture IDF / Communauté d'agglomération PLAINE COMMUNE
Secteur gare Saint-Denis / 08/2010

Parvis et parking de la gare Saint-Denis (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

- Nombre d'opération de création et de préservation d'espaces publics de qualité : 1
- Nombre d'opération de promotion des transports de passagers collectifs et de qualité de service offerte aux passagers : 1
- Nombre d'opération de restriction d'accès « aux véhicules à moteur » aux zones de centre-ville et autres zones sensibles : 1

Résultat

- Nombre de voyageurs par jour empruntant les surfaces créées ou aménagées (outre les riverains) : 80 000
- Réduction du nombre de véhicules en circulation par jour : 300
- Nombre de m2 d'espaces aménagés pour promouvoir les transports urbains propres : 5 900



© Préfecture IDF / Communauté d'agglomération PLAINE COMMUNE
Secteur gare Saint-Denis / 08/2010

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr



Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr

« Le projet de promotion des transports publics urbains propres autour du secteur de la gare Saint-Denis est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional »



Communauté d'agglomération de Plaine Commune
(CAPC)

Requalification de la zone d'activité Jean Mermoz

La zone d'activité économique (ZAE) Jean Mermoz à la Courneuve est une zone d'activité issue des vagues d'industrialisation et de développement économique du début du 20ème siècle. Elle est aujourd'hui composée de plusieurs sous-ensembles hétéroclites tels qu'un parc d'activité, des lotissements industriels, etc. Le territoire est donc propice au développement d'un **technopôle dédié aux éco-activités**, le projet vise ainsi à améliorer l'attractivité du site dans son ensemble.

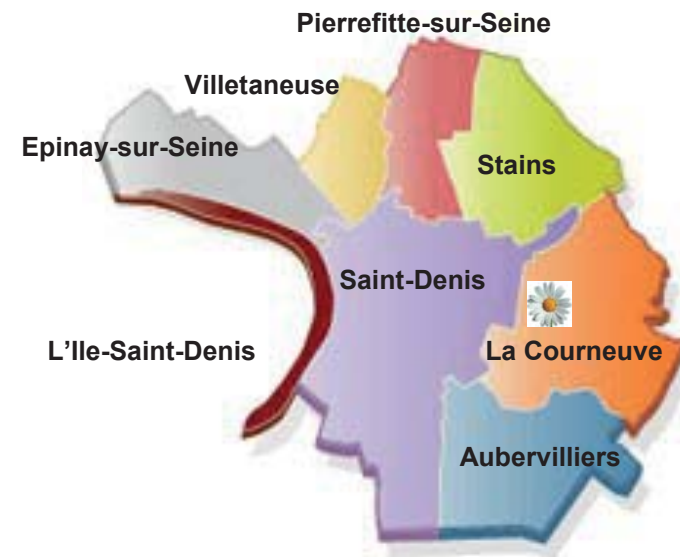
La ZAE regroupe sur 73 hectares plus de **100 entreprises** et **3000 emplois**, dans des secteurs d'activités variés : recyclage, transport - logistique, négoce, ingénierie, production, maintenance. Le projet vise à requalifier la ZAE afin de lui donner une nouvelle impulsion. Il s'agit par exemple de :

- conforter la présence des entreprises,
- renforcer le réseau des entreprises en local,
- promouvoir et accompagner l'arrivée de nouveaux acteurs économiques.

Dans le cadre de ce projet, le **FEDER** a permis :

- la **rénovation** d'une partie des espaces publics, notamment d'un point de vue d'efficacité environnementale,
- l'**amélioration de l'accessibilité** à la zone pour les salariés
- l'accompagnement de l'arrivée de nouveaux acteurs
- l'accompagnement du démarrage d'actions telles que l'**animation du réseau** des acteurs locaux, celui des **éco-industries** via notamment un technopôle décentralisé à Plaine Commune réunissant 15 entreprises et 450 emplois.

Les actions mises en œuvre dans le cadre de ce projet ont pour objectif la stimulation de la **recherche**, de l'**innovation** et de l'**esprit d'entreprise** dans les PME, avec une attention particulière portée sur l'**égalité hommes-femmes**.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération
de Plaine Commune

Dates de réalisation

Janvier 2009 / Décembre 2012

Lieu de réalisation

La Courneuve

Financement

Montant total éligible : 2 155 351,48 €
Montant FEDER : 792 953,81 € (36,79%)





La ZAE Jean Mermoz avant requalification (*)



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opération de création et de réservation d'espaces publics de qualité : 1
Requalification de zone d'activité : 1

Résultat

Nombre d'entreprises soutenues de la filière éco-industrie : 15
Nombre d'emplois soutenus de la filière éco-industrie : 450

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La requalification de la zone d'activité Jean Mermoz est cofinancé s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional »

par l'Union européenne. L'Europe



Communauté d'agglomération de Plaine Commune
(CAPC)

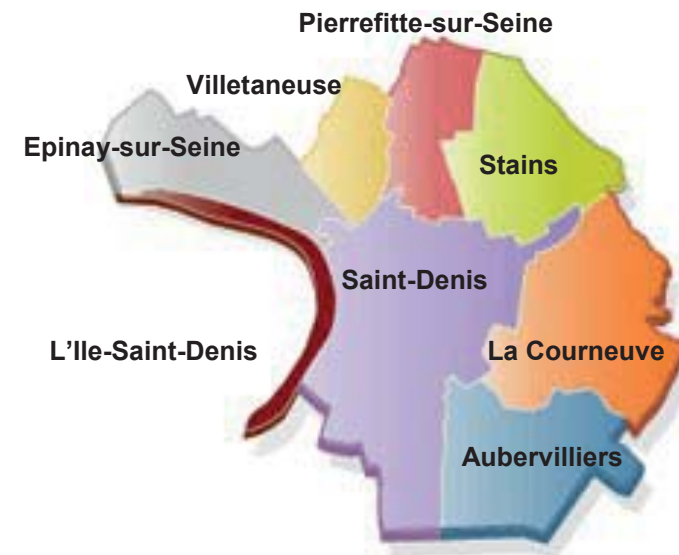
Maison de l'emploi et de la formation continue - Phase 1 - Construction et mise en service de la MEF centrale

L'action consiste en la **construction et la mise en service d'une Maison de l'Emploi et de la Formation** située sur l'emprise d'un des bâtiments démolis de la Cité Allende près de l'université à Villetaneuse (site opérationnel du Projet Universitaire et Urbain). Cet équipement est immédiatement accessible en transport en commun (tramway) et aisément visible et identifiable.

Cet équipement répond à un besoin important: les habitants de Plaine Commune souffrent globalement d'un déficit de qualification, qui constitue un frein à l'accès à l'emploi; or l'inventaire des offres de formation montre la faible présence des organismes de formation sur cette partie de territoire, et leur cloisonnement; et dans le même temps, le développement économique est marqué par la tertiarisation où les emplois créés correspondent peu à la population locale. Pour améliorer l'accès à l'emploi qui se développe localement, la **nécessité est donc apparue clairement d'augmenter le niveau de qualification du territoire, et d'optimiser l'offre de formation en relation avec l'offre d'emploi.**

C'est dans cette perspective que le FEDER a été mobilisé pour soutenir la création de la nouvelle Maison de l'emploi et de la formation continue, **véritable pôle de ressources et d'échange unique en matière de formation et d'emploi, tant pour l'offre que pour la demande** (portail pour tout public et pour les professionnels, tête de réseau pour développer des synergies et une co-ingénierie autour de l'emploi et de la formation). Le projet **a mobilisé un ensemble de partenaires autour de la collectivité**, dont l'Université Paris XIII pour l'accueil et la réorientation des étudiants en difficulté et la proposition de formations continues, les structures en charge de l'insertion et de l'emploi (Pôle Emploi, Mission locale,...), les services en lien avec le milieu économique et d'aide à la création d'entreprises et des organismes de formation.

Ce nouvel équipement au rayonnement largement intercommunal permet une mutualisation des services, un regroupement des dispositifs financiers et la mise en place de passerelles entre organismes, en vue **d'améliorer les parcours de l'insertion à la formation et de la formation à l'emploi.**



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération Plaine Commune

Dates de réalisation

Juin 2010/ juin 2015

Lieu de réalisation

A proximité du site universitaire Paris XIII
à Villetaneuse

Financement

Montant total éligible: 2 783 993 €

Montant FEDER: 1 193 588 € (43%)

Conseil régional: 400 000 €

Etat: 483 600 €

Communes et maître d'ouvrage: 707 000 €





© Préfecture IDF / Communauté d'agglomération PLaine COMMUNE / MEFC / 06/2012

AIR-IMAGES
PRODUCTION
www.air-images.net
contact@air-images.net



Photo n°A093D3905.jpg / Légende: 93 Seine-Saint-Denis Région Île-de-France / Villetaneuse: Le secteur de l'université Paris13 - Villetaneuse / La cité Salvador Allende / Date de prise de vue: 16/01/2012 Pays: France Ville: Villetaneuse 93430

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations relatives au soutien et au développement du secteur de l'économie sociale et solidaire : 1

Nombre d'opérations ayant trait à l'ingénierie financière : 1

Résultat

Taux de recrutement des habitants en ZUS sur les emplois créés par les investissements du PO : 5

Impact

Part des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de longue durée (plus d'un an) dans la catégorie 1 (Pôle Emploi) : de 9,2 à 9

Part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans dans la catégorie 1: de 13,8 à 13

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes

adda.bekkouche@plainecommune.com.fr

Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe

thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr

Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe

christelle.perrin@plainecommune.com.fr



« L'action « Maison de l'emploi et de la formation continue » est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF - Communauté d'Agglomération de Plaine-Commune – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015

Lien utile
L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



Communauté d'agglomération de Plaine Commune
(CAPC)

Maison de l'emploi de Plaine Commune - Phase 2 - Réseau des espaces Maisons de l'emploi

Cette action vient compléter l'action de construction et de mise en service de la nouvelle Maison de l'Emploi et de la Formation continue à Villetaneuse. En effet dans le cadre de l'opération globale « Maison de l'emploi du territoire de Plaine Commune », il est prévu **l'ouverture complémentaire 8 espaces, dans chaque ville de l'agglomération.**

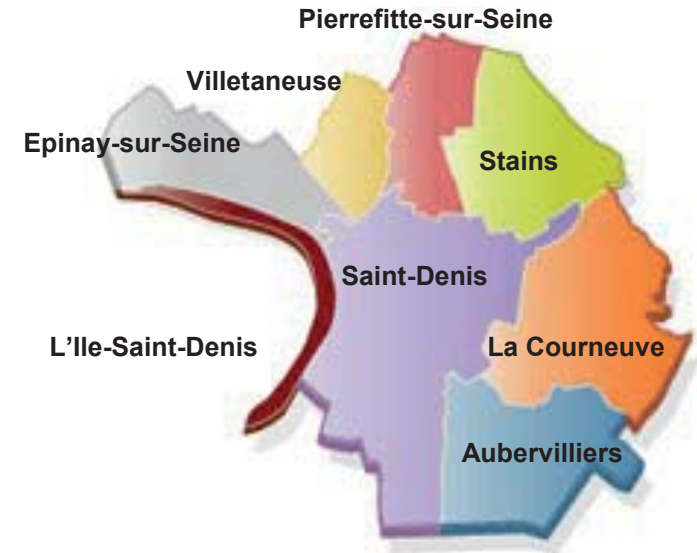
Le diagnostic territorial réalisé a fait apparaître que six communes sur les huit étaient déjà structurées autour d'un lieu d'accueil de tous les publics unique et identifié pour lequel la labellisation en tant que Maison de l'Emploi pouvait être envisagée: Aubervilliers (AISPJA), Epinay sur Seine (MIE), l'Ile Saint Denis (Point Accueil Emploi), Pierrefitte sur Seine (Maison de l'Emploi), Saint Denis (Objectif Emploi), Villetaneuse (MIRE). Or chacun de ces espaces présente des caractéristiques de départ distinctes et nécessite par conséquent des aménagements et des investissements différents. Le FEDER a été mobilisé plus particulièrement sur deux sites : Aubervilliers et La Courneuve.

Au final, au sein de tous les espaces Maison de l'Emploi du Territoire de Plaine Commune, **l'organisation se construit autour de trois secteurs:**

- une zone d'accueil/ orientation tous publics ;
- trois espaces spécifiques fonctionnant en accès libre et en prestations programmées: un pôle "reflet du territoire", un pôle "Entreprendre", un pôle "Projet professionnel";
- a minima, une permanence ou une antenne de l'équipe RSA, mission locale, accompagnement renforcé PLIE, prestations Pôle Emploi - des permanences des partenaires associés au projet.

La finalité de ce projet est de **permettre à des personnes éloignées de l'emploi, quelle que soit la zone où elles habitent, de bénéficier d'un espace d'information, d'orientation et d'accompagnement vers l'emploi** à proximité de leur domicile ou de se rendre dans l'une des huit antennes de la Maison de l'Emploi de Plaine Commune. Ces espaces permettent aux publics cibles d'accéder à un réseau informatique de qualité, de pouvoir parcourir des offres d'emploi à jour, de se documenter sur la création d'entreprise et d'accéder à des formations.

Le FSE a été mobilisé en articulation avec le FEDER pour soutenir le développement des actions de la Maison de l'Emploi au bénéfice des habitants des ZUS.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération Plaine Commune

Dates de réalisation

Août 2008 / août 2013

Lieu de réalisation

Aubervilliers, La Courneuve

Financement

Montant total éligible: 807 671 €

Montant FEDER: 350 000 € (43%)

Etat : 153 000 €

Caisse des dépôts et consignations: 12 000 €

Maître d'ouvrage: 293 000 €





© Préfecture IDF / Communauté d'agglomération PLAINE COMMUNE
Maison de l'emploi phase 2 / 06/2012

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations relatives au soutien et au développement du secteur de l'économie sociale et solidaire : 1

Résultat

Taux de recrutement des habitants en Zones Urbaines Sensibles sur les emplois créés par les investissements du Programme Opérationnel : 30

Impact

Part des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de longue durée (plus d'un an) dans la catégorie 1 (Pôle Emploi) : -1
Part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans dans la catégorie 1 : -1

Coordonnées du chef de file

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Tél : 01.55.93.55.55
www.plainecommune.fr

Contacts (chef de file/MO)

Adda BEKKOUCHE - Chef de service Ressources extérieures et européennes
adda.bekkouche@plainecommune.com.fr
Thomas JOUANLANNE - Chargé de mission Europe
thomas.jouanlanne@plainecommune.com.fr
Christelle PERRIN - Chargée de mission Europe
christelle.perrin@plainecommune.com.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Cette action « Maison de l'emploi et de la formation Phase 2 » est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF - Communauté d'Agglomération de Plaine-Commune – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Communauté d'agglomération du Pays de Meaux (CAPM)

Aménagement d'une coulée verte au sein du Parc d'activités du Pays de Meaux

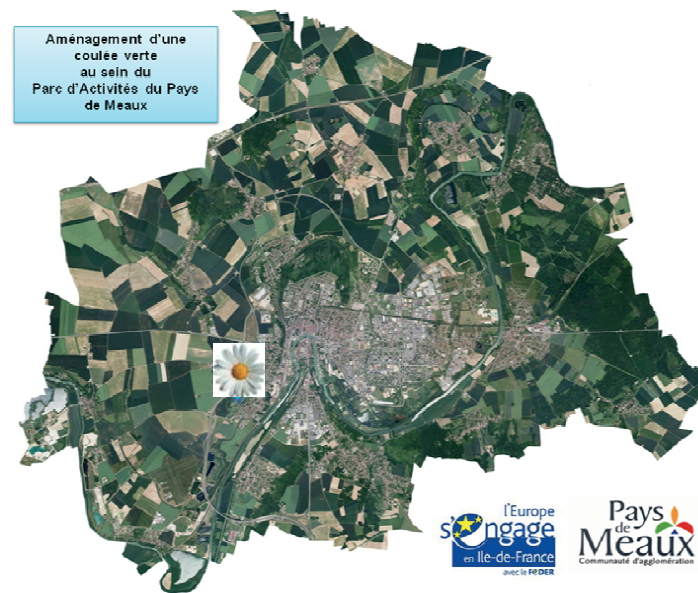
Le Parc d'activités du Pays de Meaux (PAPM) est situé sur le plateau ouest de l'agglomération de Meaux et constitue sa « **vitrine économique** » en tant que pôle d'activité régional majeur. Le projet d'aménagement d'une coulée verte au sein du PAPM s'inscrit dans le cadre de la création d'une nouvelle zone d'activité à « **Haute valeur environnementale** » afin de préserver le cadre naturel du site. Le soutien du **FEDER** a donc permis de concilier développement économique et prise en compte de l'environnement dans le cadre d'un projet global et intégré.

Plus spécifiquement, ce projet vise la transformation d'un couloir technique de ligne à haute tension en un véritable **lieu de promenade et circulation douce**.

Un accent particulier est mis sur l'**amélioration du paysage** du PAPM avec une **mise en valeur du patrimoine archéologique** via l'utilisation de matériaux alternatifs et plus respectueux de l'environnement, de type enrobé végétal ainsi qu'un éclairage performant.

La création d'une coulée verte **renforce considérablement la qualité de l'aménagement global du Parc d'Activités du Pays de Meaux (PAPM)**.

Elle sera donc support de déplacements doux (piétons et cycles) pour les salariés du parc (4 000) et pour les apprentis, dans un environnement de qualité et raisonné avec la mise en place de noues, de prairies fleuries, de massifs arbustifs.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération du Pays de Meaux

Dates de réalisation

Mai 2009 / septembre 2011

Lieu de réalisation

Au sein du Parc d'activités du pays de Meaux

Financement

Montant total éligible : 991 413,00€
Montant FEDER : 430 861,00 € (43,46 %)
 Conseil régional d'Ile-de-France : 173 271,00 €
 Conseil général de Seine-et-Marne : 94 614,00 €
 CAPM : 292 667,00 €





Une conservation du patrimoine, reconstitution de l'aqueduc (*)

Un projet global, une nature reconstituée (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opération de création et de préservation d'espaces publics de qualité : 1

Résultat

Nombre d'entreprises créées sur les territoires de projets : 300

Nombre de m² d'espaces verts créés ou valorisés : 50 000

Impact

Baisse du taux de chômage dans les ZUS (hommes et femmes) : 3%



Création d'un paysage de qualité aménagé de manière raisonnée (*)

Coordonnées du chef de file

Hôtel de ville BP 227

77107 Meaux cedex

Tél : 01.60.09.97.00

<http://www.paysdemeaux.com>

Contacts (chef de file/MO)

Caroline JAROSZEK - Chargée d'études développement durable

caroline.jaroszek@meaux.fr

Valérie CHOSEROT (MO)

Valerie.Choserot@meaux.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'aménagement d'une coulée verte au sein du Parc d'activités du Pays de Meaux est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Communauté d'agglomération du Pays de Meaux (CAPM)

Création de l'Institut des Métiers et de l'Artisanat

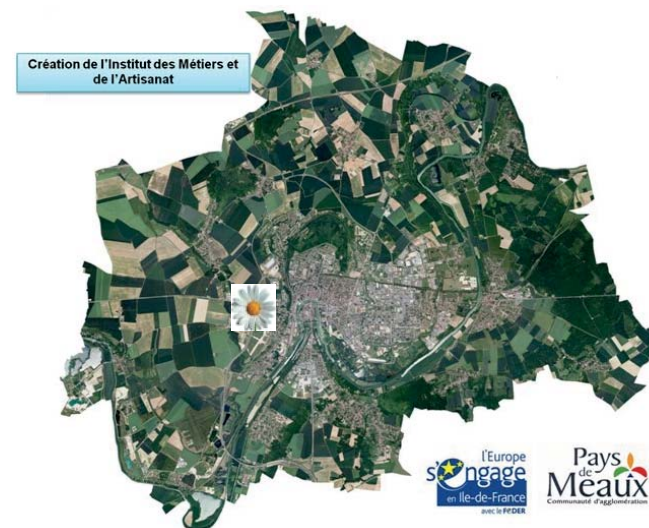
Le projet vise à créer un Institut des Métiers et de l'Artisanat (IMA), en remplacement de l'actuel CFA qui s'avère inadapté, au sein du Parc d'activités du pays de Meaux, situé sur le plateau ouest de l'agglomération, à moins de 8km de la ZUS et de la ZFU de Meaux.

Cette **vitrine technologique des métiers et de l'Artisanat** répondra aux attentes des entreprises et des jeunes sur 4 niveaux :

- **L'information et l'orientation** : aide au recrutement, conseils aux entreprises, ateliers pédagogiques d'orientation, point conseil sur les formations à destination des jeunes, des demandeurs d'emploi et des artisans ;
- **L'apprentissage : développement quantitatif et qualitatif** de l'offre actuelle du CFA (dont un tiers des apprentis sont issus des ZUS), consolidation des filières existantes : mécanique et électricité (domotique, économies d'énergies, concept de chantiers innovants, espace maison énergie positive) ;
- **La formation tout au long de la vie** : réorientation, reconversion, période de professionnalisation, aide à l'artisan pour son parcours de professionnalisation, VAE ;
- **La recherche et l'innovation** : lieu ressource pour les entreprises artisanales, pour les expérimentations dans le domaine des énergies renouvelables, démonstrations

Le projet d'institut a comme ambition de **mieux intégrer l'apprentissage artisanal** dans son environnement social et économique à la fois par la formation initiale et la formation continue, de **renforcer la culture entrepreneuriale**, de poursuivre et d'amplifier le travail en partenariat. Ainsi, l'implantation de l'institut vise un double objectif stratégique : continuer à **valoriser et soutenir l'apprentissage en intégrant des concepts innovants** et en s'ouvrant à des formations adaptées à l'évolution des marchés ; créer un Institut au service de tous les acteurs au sein d'un **nouvel outil performant, capable de s'adapter aux évolutions économiques et aux besoins de publics** diversifiés, d'accompagner les processus de formation tout au long de la vie.

Dans le cadre de ce projet, le FEDER vise à participer à la structuration du territoire en le dotant d'une **vitrine technologique de l'artisanat** qu'est l'IMA afin de répondre aux besoins tant des entreprises que des jeunes et adultes en formation dans les métiers de l'artisanat. Il s'inscrit en outre dans le cadre d'un **développement durable** : lieu d'expérimentation et de sensibilisation en matière d'énergies renouvelables, l'IMA entend afficher dans ce domaine une « exemplarité citoyenne ».



Maître d'ouvrage

Chambre des Métiers et de l'Artisanat Nord Seine-et-Marne

Dates de réalisation

2009/2011 et 2013/2015

Lieu de réalisation

Parc d'activités du pays de Meaux

Financement

Montant total éligible : 181 754,00 €
Montant FEDER : 90 877,00 € (50,00%)





Maquette IMA - Agence Emmanuelle COLBOC (*)



IMA – Perspective intérieure (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Opération visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1
 Equipements scientifique/ technologique : 1
 Opération d'augmentation du rendement énergétique : 1
 Opérations de production d'énergies renouvelables : 1

Résultat

Entreprises créées sur le territoire de projets : 1000
 Energie primaire consommée dans les bâtiments (kWh/m²/an) : 60/90 kWh
 Production d'énergies renouvelables : 985 tep/an
 Nombre d'emplois directs créés : 10

Impact

Baisse du taux de chômage dans les ZUS (hommes et femmes) : - 3%



IMA – Perspective depuis la RN2 (*)

Coordonnées du chef de file

Hôtel de ville BP 227
 77107 Meaux cedex
 Tél : 01.60.09.97.00
<http://www.paysdemeaux.com>

Contacts (chef de file/MO)

Caroline JAROSZEK - Chargée d'études développement durable
caroline.jaroszek@meaux.fr

Chambre des Métiers et de l'Artisanat Nord Seine et Marne (MO)
 Jean-Michel DUPUIS - Directeur des formations professionnelles
jean-michel.dupuis@cma77.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La Création de l'Institut des Métiers et de l'Artisanat est cofinancée par l'Union européenne.

cée par l'Union



Communauté d'agglomération du Pays de Meaux
(CAPM)

Etude de circulation préalable à l'implantation d'un transport en commun en site propre entre les quartiers de Beauval, Dunant/Collinet, la gare et le PAPM

Le projet d'implantation d'un transport en commun en site propre s'inscrit dans les priorités du plan « **Espoir banlieues** » : l'accès des habitants des banlieues à l'emploi, le désenclavement et la fin de l'isolement des quartiers, l'éducation et la réussite. Il vise à **lutter contre l'exclusion sociale** en favorisant les déplacements inter-quartiers et l'accès à l'emploi, mais également à renforcer l'attractivité territoriale.

Grâce au soutien du **FEDER**, l'étude de circulation préalable à l'implantation d'un transport en commun en site propre permettra de **mieux desservir les quartiers** et de **faciliter la mobilité des habitants** des ZUS en reliant rapidement et directement ces quartiers à la nouvelle zone d'activités du pays de Meaux, le Parc d'Activités du Pays de Meaux (PAPM) et la gare.

Le projet pourra ainsi **améliorer la mobilité et l'employabilité sur le territoire** via notamment l'implantation de nouvelles entreprises. **Il fait de la desserte des quartiers un enjeu du développement du territoire** par une réflexion globale intégrant les enjeux de mobilité, d'habitat et de cohésion sociale.

Le développement d'un moyen de transport alternatif à la voiture contribue à la **protection de l'environnement**, dans une perspective de développement durable.

Ce projet constitue une première phase d'études préalables nécessaire pour élaborer un système de circulation et de stationnement prévoyant un meilleur partage de la voirie et le développement de modes de transports alternatifs.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération du
Pays de Meaux

Dates de réalisation

Novembre 2010 / novembre 2011

Lieu de réalisation

Entre les quartiers de Beauval, Dunant/Collinet, la
gare et le PAPM

Financement

Montant total éligible : 102 020,00€
Montant FEDER : 51 010,00 € (50 %)
CAPM : 51 010,00 €





Projection Arrêt Cité Administrative – ENX (*)



Projections Gare de Meaux/Avenue du 18 juin 1940 – ENX (*)

Un transport en commun adapté et intégré à la ville de demain

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1

Nombre d'équipements scientifiques ou technologiques soutenus : 1

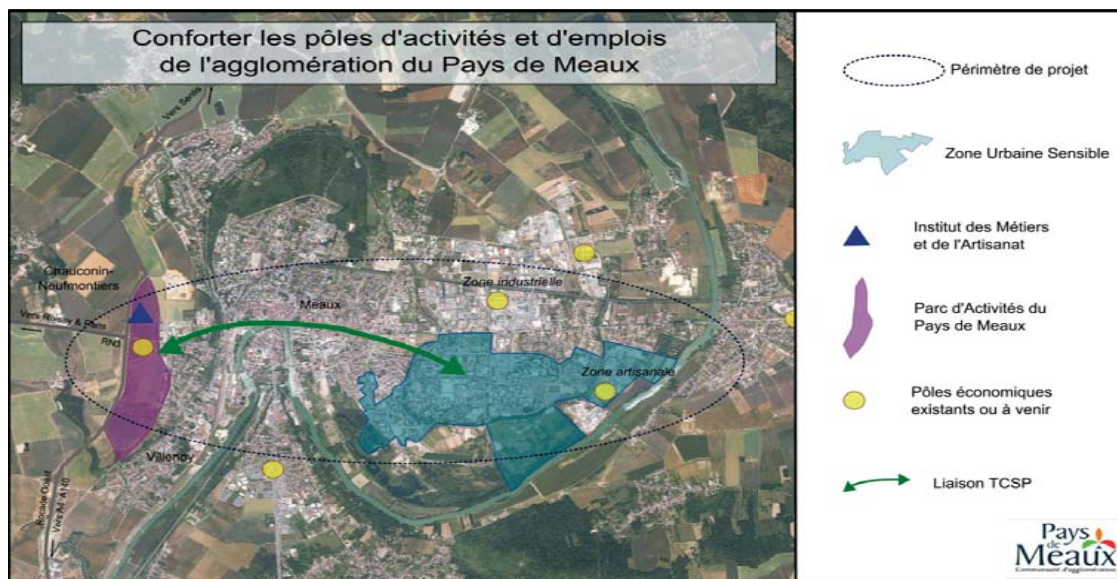
Résultat

Nombre d'entreprises créées sur les territoires de projets : 200

Nombre d'emplois directs créés : 4000

Impact

Baisse du taux de chômage dans les ZUS (hommes et femmes) : 3%



Tracé prévisionnel du TSCP (1^{er} phase) (*)

Coordonnées du chef de file

Hôtel de ville BP 227
77107 Meaux cedex
Tél : 01.60.09.97.00

<http://www.paysdemeaux.com>

Contacts (chef de file/MO)

Caroline JAROSZEK - Chargée d'études développement durable
caroline.jaroszek@meaux.fr

Valérie CHOSEROT (MO)
Valerie.Choserot@meaux.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'étude de circulation préalable à l'implantation d'un transport en commun en site propre entre les quartiers de Beauval, Dunant/Collinet, la gare et le PAMM est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos – Communauté d'agglomération du Pays de Meaux – Toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Communauté d'agglomération du Pays de Meaux (CAPM)

Entrée ouest d'agglomération : sécurisation des accès au Parc d'activités du Pays de Meaux (PAPM) et amélioration des dessertes en transport en commun

Aujourd'hui, la gare de Meaux, située en plein centre-ville, est saturée (engorgements, difficultés d'accès). L'idée est de **déplacer les flux de transport en commun** à la frange ouest de l'agglomération, là où se situe le Parc d'activités du pays de Meaux (PAPM).

Pour cela, le FEDER soutient, dans le cadre de ce projet, **la création d'une passerelle piétons et cycles ainsi que divers aménagements** (création, élargissement et sécurisation de trottoirs et aménagement d'un rond-point d'entrée de ville), en lien avec l'arrivée d'un **transport en commun en site propre**, participant ainsi à améliorer l'accessibilité du territoire.

Ce nouvel aménagement préfigure l'accès à la future gare routière. Il permettra de **fluidifier la circulation**, de **rendre plus lisible l'accès au PAPM** et de mieux en lier les deux parties, jusque-là séparées. Le nouvel aménagement permettra également de **sécuriser les accès**, notamment pour les élèves du lycée Coubertin et les apprentis du futur Institut des Métiers et de l'Artisanat.

Le projet, proche de la ZUS de Meaux, qui **visé à améliorer sa connexion avec le Parc d'Activités du Pays de Meaux** permettra notamment **d'améliorer l'employabilité des habitants de la ZUS**.

Le développement d'un moyen de transport alternatif à la voiture contribue en outre à la **protection de l'environnement**, dans une perspective de développement durable.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération du Pays de Meaux

Dates de réalisation

Juin 2010 / avril 2013

Lieu de réalisation

Aux alentours du Parc d'activités du Pays de Meaux

Financement

Montant total éligible : 1 021 465,78,00€

Montant FEDER : 510 732,88 € (50,00%)





Plan de situation — Entrée ouest (*)



Vue du pont auquel sera adossée la future passerelle (*)



Vue vers la future passerelle (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations de création et de préservation d'espaces publics de qualité : 3

Résultat

Taux de recrutement des habitants en ZUS sur les emplois créés par les investissements du Programme Opérationnel : 30

Impact

Réduction des disparités entre le territoire éligible et l'ensemble de l'Île-de-France (part des demandeurs d'emploi de fin de mois de longue durée dans la catégorie 1 selon l'ANPE) : 3%

Coordonnées du chef de file

Hôtel de ville BP 227
77107 Meaux cedex
Tél : 01.60.09.97.00

<http://www.paysdemeaux.com>

Contacts (chef de file/MO)

Caroline JAROSZEK - Chargée d'études développement durable
caroline.jaroszek@meaux.fr

Valérie CHOSEROT (MO)
Valerie.Choserot@meaux.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet Entrée ouest d'agglomération est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Communauté d'agglomération du Pays de Meaux
(CAPM)

Construction de l'institut des métiers et de l'artisanat

Le projet vise à créer un **Institut des Métiers et de l'Artisanat (IMA) au sein du Parc d'activités du pays de Meaux**, situé sur le plateau ouest de l'agglomération, à moins de 8km de la ZUS et de la ZFU de Meaux.

L'objectif est de valoriser la place de ces secteurs essentiels dans l'économie locale, de **renforcer l'offre de formation au cœur du tissu économique** pour mieux intégrer l'apprentissage artisanal dans son environnement social et économique et de **renforcer la culture entrepreneuriale**.

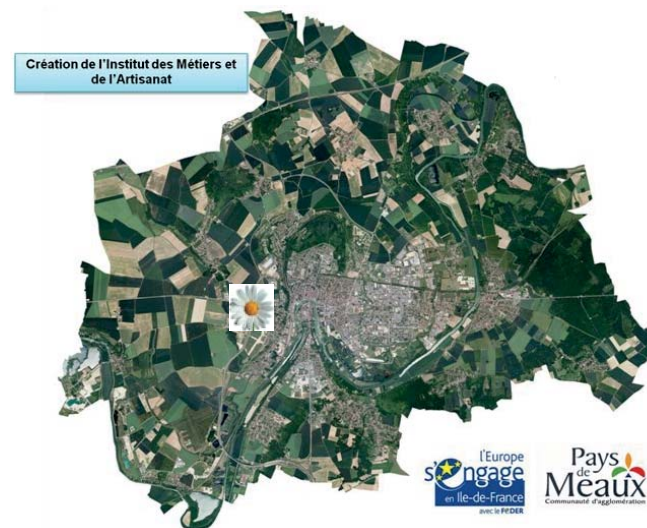
En matière de formation, l'Institut, qui vise un public jeune de 16 à 25 ans et un public adulte pour les former à 5 métiers avec un niveau du CAP au BTS en alternance. Il accueillera en formation initiale **2000 stagiaires et apprentis** ainsi que **1500 auditeurs en formation continue** dans quatre domaines d'étude : services, alimentation, mécanique et énergies renouvelables. Mais cet Institut doit également être **au service de tous les acteurs**, capable de s'adapter aux évolutions économiques et aux besoins de publics diversifiés.

Plus précisément, cette **vitrine technologique des métiers et de l'Artisanat** répond aux attentes des entreprises et des jeunes sur 4 niveaux :

- **L'information et l'orientation** : aide au recrutement, conseils aux entreprises, ateliers pédagogiques d'orientation, point conseil sur les formations à destination des jeunes, des demandeurs d'emploi et des artisans ;
- **L'apprentissage : développement quantitatif et qualitatif** de l'offre actuelle du CFA (dont un tiers des apprentis sont issus des ZUS), consolidation des filières existantes : mécanique et électricité ;
- **La formation tout au long de la vie** : réorientation, reconversion, période de professionnalisation, aide à l'artisan pour son parcours de professionnalisation, VAE ;
- **La recherche et l'innovation** : lieu ressource pour les entreprises artisanales, pour les expérimentations dans le domaine des énergies renouvelables, démonstrations

Il s'inscrit en outre dans le cadre d'un **développement durable** : lieu d'expérimentation et de sensibilisation en matière d'énergies renouvelables, l'IMA entend afficher dans ce domaine une « exemplarité citoyenne » et le bâtiment s'inscrit dans une démarche HQE.

L'institut a accueilli ses premiers apprentis à la rentrée 2015.



Maître d'ouvrage

Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Nord Seine-et-Marne

Dates de réalisation

Avril 2013 / décembre 2015

Lieu de réalisation

Parc d'activités du Pays de Meaux

Financement

Montant total éligible : 5 050 287 €
Montant FEDER : 2 425 143 € (48%)
Conseil régional: 1 555 474 €
Maître d'ouvrage: 1 053 659 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

- Nombre de opérations de promotion de l'entrepreneuriat : 1
- Nombre d'équipements scientifiques ou technologies soutenu : 1
- Nombre d'opérations d'augmentation du rendement énergétique : 1
- Nombre d'opérations de production d'énergie renouvelable : 1

Résultat

- Nombre d'entreprises créées sur le territoire de projet : 1000
- Kwh d'énergie primaire consommés par m² et par an dans les bâtiments (kwh/m²/an) : 68
- Production d'énergies renouvelables (en tonnes équivalent pétrole par an, tep/an) : 985
- Nombre d'emplois directs créés : 10
- Nombre d'emplois indirects annuels créés (jeunes professionnels insérés) : 200



Avant les travaux



Pendant les travaux



Après les travaux

Coordonnées du chef de file

Hôtel de ville BP 227
77107 Meaux cedex
Tél : 01.60.09.97.00
<http://www.paysdemeaux.com>

Contacts (chef de file/MO)

Caroline JAROSZEK - Chargée d'études développement durable
caroline.jaroszek@meaux.fr
Chambre des Métiers et de l'Artisanat Nord Seine et Marne (MO)
Jean-Michel DUPUIS - Directeur des formations professionnelles
jean-michel.dupuis@cma77.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet de construction de l'Institut des Métiers de l'Artisanat est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Communauté d'agglomération du Pays de Meaux
(CAPM)

Equipement de l'Institut des métiers et de l'artisanat

Le projet vise à équiper l'**Institut des Métiers et de l'Artisanat (IMA)** au sein du **Parc d'activités du pays de Meaux**, situé sur le plateau ouest de l'agglomération, à moins de 8km de la ZUS et de la ZFU de Meaux.

Cet Institut a pour objectif de valoriser la place de ces secteurs essentiels dans l'économie locale, de **renforcer l'offre de formation au cœur du tissu économique** pour mieux intégrer l'apprentissage artisanal dans son environnement social et économique et de **renforcer la culture entrepreneuriale**. Véritable vitrine technologique des métiers et de l'Artisanat, cet outil intervient sur 4 niveaux:

- l'information et l'orientation sur l'artisanat pour les jeunes et les entreprises,
- l'apprentissage : développement quantitatif et qualitatif de l'offre de formation,
- la formation tout au long de la vie,
- la recherche et l'innovation, en tant que lieu d'expérimentations et démonstrations dans le domaine notamment des énergies renouvelables.

En matière de formation, l'Institut, qui vise un public jeune de 16 à 25 ans et un public adulte pour les former à 5 métiers avec un niveau du CAP au BTS en alternance. Il accueillera en formation initiale **2000 stagiaires et apprentis** ainsi que **1500 auditeurs en formation continue** dans quatre domaines d'étude, avec une offre de formation adaptée aux besoins économiques identifiés sur le territoire : services, alimentation, mécanique et énergies renouvelables. L'objectif est notamment de **former davantage de jeunes et de demandeurs d'emploi issus de la ZUS à proximité**.

Pour pouvoir assurer ces missions, **le FEDER a été mobilisé pour contribuer à l'équipement pédagogique des plateaux techniques et des espaces de formation individualisée et du centre de ressources de l'Institut** pour les métiers de l'alimentation, de l'électronique, de la mécanique automobile, de la beauté. Ces équipements innovants seront disponibles pour des apprenants qui n'ont pas l'opportunité de travailler sur ces types de matériel en entreprise et leur permettront de découvrir d'autres aspects de la filière.

L'institut a accueilli ses premiers apprentis à la rentrée 2015.



Maître d'ouvrage

Chambre de métiers de l'artisanat de Seine et Marne

Dates de réalisation

Mai 2013 / décembre 2014

Lieu de réalisation

Parc d'activités du Pays de Meaux

Financement

Montant total éligible: 1 347 898 €

Montant FEDER: 673 949 € (50%)

Conseil régional: 626 360 €

Maître d'ouvrage: 47 589 €





Perspective de la rue intérieure de l'IMA



Les apprentis en coiffure disposent d'un matériel dernier cri et très performant à l'IMA



Cet apprenti, en 1^{re} année CAP Pâtisserie, reproduit le logo de l'IMA

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

- Nombre de opérations de promotion de l'entreprenariat : 1
- Nombre d'équipements scientifiques ou technologies soutenu : 1
- Nombre d'opérations d'augmentation du rendement énergétique : 1
- Nombre d'opérations de production d'énergie renouvelable : 1

Résultat

- Nombre d'entreprises créées sur le territoire de projet : 1000
- Kwh d'énergie primaire consommés par m² et par an dans les bâtiments (kwh/m2/an) : 68
- Production d'énergies renouvelables (en tonnes équivalent pétrole par an, tep/an) : 985
- Nombre d'emplois directs créés : 10
- Nombre d'emplois indirects annuels créés (jeunes professionnels insérés) : 200

Coordonnées du chef de file

Hôtel de ville BP 227
77107 Meaux cedex
Tél : 01.60.09.97.00
<http://www.paysdemeaux.com>

Contacts (chef de file/MO)

Caroline JAROSZEK - Chargée d'études développement durable
caroline.jaroszek@meaux.fr
Chambre des Métiers et de l'Artisanat Nord Seine et Marne (MO)
Jean-Michel DUPUIS - Directeur des formations professionnelles
jean-michel.dupuis@cma77.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet « Equipements de l'Institut des Métiers et de l'Artisanat » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF - Chambre des Métiers de Seine-et-Marne – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite
Source complémentaire: www.leparisien.fr

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015